



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/43/567
21 septembre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS/
ESPAGNOL

Quarante-troisième session
Point 62 de l'ordre du jour provisoire*

REDUCTION DES BUDGETS MILITAIRES

Données normalisées sur les dépenses militaires
communiquées par les Etats

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	3
II. REPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS	5
Allemagne, République fédérale d'	5
Argentine	7
Australie	10
Autriche	12
Belgique	17
Chili	21
Danemark	24
Espagne	28

* A/43/150.

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
Finlande	30
France	34
Grèce	37
Irlande	41
Israël	45
Italie	47
Japon	50
Norvège	55
Nouvelle-Zélande	60
Pays-Bas	64
Philippines	69
Portugal	73
Roumanie	77
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	79
Sainte-Lucie	84
Suède	88
Thaïlande	92
Turquie	94
<u>Annexes</u>	
I. Réponses reçues de gouvernements n'ayant pas utilisé l'instrument de publication :	
Hongrie	96
Samoa	97
II. Instrument de publication et directives s'y rapportant	99

I. INTRODUCTION

1. Le 12 décembre 1985, l'Assemblée générale a adopté la résolution 40/91 B, dans laquelle elle a, notamment, réitéré sa recommandation selon laquelle tous les Etats Membres devraient faire rapport au Secrétaire général tous les ans, avant le 30 avril, en utilisant l'instrument de publication (voir l'annexe II du présent document), sur leurs dépenses militaires de l'exercice budgétaire le plus récent pour lequel des données sont disponibles. Au paragraphe 8 de cette résolution, l'Assemblée a souligné à nouveau la nécessité d'augmenter le nombre des Etats faisant rapport, afin d'obtenir la participation du plus large éventail possible d'Etats appartenant à des régions géographiques différentes et représentant des systèmes budgétaires différents.

2. En application de cette recommandation, le Secrétaire général, dans une note verbale datée du 16 février 1988, a prié tous les Etats Membres de présenter leur rapport le 30 avril 1988 au plus tard.

3. En réponse à sa note verbale, le Secrétaire général a reçu des rapports de 28 pays, dont 26 ont utilisé l'instrument de publication. On trouvera ces réponses à la section II du présent rapport. Les réponses reçues par la suite seront publiées dans des additifs au présent rapport.

Note explicative

Les chiffres des tableaux du présent document ont été communiqués par les Etats sur la base de l'instrument de publication internationale normalisée des dépenses militaires. A des fins analytiques, les renseignements communiqués dans les 26 réponses utilisant l'instrument de publication ont été informatisés, sous réserve d'ajustements mineurs, de manière à se conformer aux pratiques statistiques standard.

On peut consulter les réponses des Etats au Département des affaires de désarmement, au Siège de l'Organisation des Nations Unies.

II. RÉPONSES RECUES DES GOUVERNEMENTS

ALLEMAGNE, REPUBLIQUE FEDERALE D'

[Original : anglais]
[28 avril 1988]

1. Comme les années précédentes, la République fédérale d'Allemagne communique des données concernant ses dépenses militaires sur la base de l'instrument de publication internationale normalisée des dépenses militaires.

2. La République fédérale d'Allemagne réaffirme avec conviction que l'instrument de publication de l'ONU a démontré ces dernières années sa viabilité et son utilité. Elle continue à estimer que les Etats Membres qui ne l'ont pas encore fait devraient, dès que possible, participer au système de publication des dépenses militaires mis au point par l'ONU qui représente un moyen efficace de renforcer la confiance entre les Etats et un premier pas important vers la tenue de négociations devant aboutir à une réduction des dépenses militaires équilibrée et arrêtée d'un commun accord.

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : ALLEMAGNE, REPUBLIQUE FEDERALE D'

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1986

Monnaie nationale et unité de mesure : deutsche mark (centaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

ARGENTINE

[Original : espagnol]
[21 avril 1988]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : ARGENTINE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1987

Monnaie nationale et unité de mesure : austral - (milliers)
(1 A = 0,93 \$US)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

ARGENTINE

ARGENTINE (milliers d'australes)

Types de coûts	Types de forces		Forces terrestres (12)	Forces navales (13)	Forces aériennes (14)	Autres forces de combat (15)	Soutien, administration et commandement centraux		Forces paramilitaires (16)	Territoire national (9)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1-12) (13)	Dépense civile (14)
	Forces stratégiques (1)	Forces (2)					Soutien (16)	Commandement (7)			Étranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)	Non ventilés (12)		
1. FONCTIONNEMENT	-	1 040 267	-	753 655	870 950	-	..	959 261	683 875	-	-	-	4 308 008	...	
1.1 PERSONNEL	-	697 081	-	488 073	474 763	-	..	899 139	346 388	-	-	-	2 905 444	...	
1.1.1 Conscrits	-	-	-	-	-	-	-	b/	-	-	-	-	-	-	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1.1.3 Civils	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1.2 Opérations et entretien	-	343 186	-	265 582	396 187	-	..	60 122	337 487	-	-	-	1 402 564	...	
1.2.1 Fournitures d'usage courant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1.2.2 Entretien et réparations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1.2.3 Frais de voyage, etc.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1.2.4 Loyers immobiliers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1.2.5 Divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	-	104 361	-	131 801	284 957	-	..	966 886	46 027	-	-	-	1 534 032	...	
2.1 Achats	-	51 565	-	129 801	195 918	-	..	950 124	33 607	-	-	-	1 368 915	...	
2.1.1 Aéronefs et moteurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.1.4 Navires et bateaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.1.5 Véhicules blindés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.1.6 Artillerie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.1.7 Autres armes des forces terrestres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.1.8 Munitions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.1.9 Electronique et communications	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.1.10 Véhicules non blindés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.1.11 Divers	-	52 796	-	2 000	89 139	-	..	8 762	12 420	-	-	-	165 117	...	
2.2 Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2.2 Bases de lancement de missiles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2.3 Bases et installations navales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2.4 Electronique, etc.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2.5 Installations pour le personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2.6 Locaux médicaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2.7 Installations d'entraînement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2.10 Ouvrages fortifiés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2.11 Abris	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2.12 Terrains	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2.13 Divers	-	-	-	3 017	11 545	-	..	6 350	-	-	-	-	20 912	...	
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3.1 Recherche fondamentale et appliquée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3.2 Développement, essais et évaluation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
4. TOTAL (1+2+3)	-	1 144 628	-	888 473	1 167 452	-	..	1 932 497	729 902	-	-	-	5 862 952	...	

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau)

a/ Y compris la Gendarmerie et le corps des gardes-côtes.

b/ Y compris les crédits destinés à la caisse des pensions du personnel militaire, non inclus l'année précédente.

c/ Y compris les crédits affectés au service de la dette extérieure, non inclus l'année précédente.

AUSTRALIE

[Original : anglais]
[18 août 1988]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : AUSTRALIE

Exercice budgétaire : 1er juillet 1986-30 juin 1987

Monnaie nationale et unité de mesure : dollar australien (milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

AUSTRALIE

AUSTRALIE (milliers de dollars australiens)

Types de coûts	Types de forces	Forces aéro-maritimes (11)	Forces terrestres (12)	Forces navales (13)	Forces aériennes (14)	Autres forces de combat (15)	Soutien, administration et commandement GÉNÉRAUX		Forces para-militaires (16)	Aide militaire		Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile (14)
							Soutien (16)	Commandement (17)		Territoire national (18)	Maintien de la paix (ONU) (19)		
1. FONCTIONNEMENT		1 474 085	948 965	1 471 135	633 731							4 863 745	5 244
1.1 Personnel		1 050 069	562 435	707 196	174 477							2 977 177	1 543
1.1.1 Conscrits													
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves		914 748	443 727	647 145								2 488 870	1 543
1.1.3 Civils		135 271	118 508	66 051								488 307	3 701
1.2 Opérations et entretien		422 016	386 750	563 949	459 254				54 609			1 886 568	61
1.2.1 Fournitures d'usage courant		92 497	55 375	105 445	7 405							260 722	12
1.2.2 Entretien et réparations		153 620	249 364	304 335	28 648							735 367	3 628
1.2.3 Frais de voyage, etc.		147 898	72 231	111 433	405 687							737 249	98 621
1.2.4 Loyers immobiliers		28 001	9 780	42 726	18 514				54 609			54 609	
1.2.5 Divers		320 823	579 831	1 160 629	259 737							2 521 020	1 976
2. ACHATS ET CONSTRUCTION		271 263	538 137	1 599 286	116 401							2 126 987	1 232
2.1 ACHATS													
2.1.1 Aéronautes et engins													
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques													
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires													
2.1.4 Navires et bateaux			485 456									485 456	
2.1.5 Véhicules blindés		157 767										157 767	
2.1.6 Artillerie													
2.1.7 Autres armes des forces terrestres													
2.1.8 Munitions		70 708	40 427	6 868								97 803	
2.1.9 Electronique et communications													
2.1.10 Véhicules non blindés													
2.1.11 Divers		42 788	32 452	55 109	116 301							248 650	1 232
2.2 CONSTRUCTION		49 560	41 694	161 343	141 436							394 033	744
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes													
2.2.2 Bases de lancement de missiles													
2.2.3 Bases et installations navales													
2.2.4 Electronique, etc.													
2.2.5 Installations pour le personnel													
2.2.6 Locaux médicaux													
2.2.7 Installations d'entraînement													
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.													
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration													
2.2.10 Ouvrages fortifiés													
2.2.11 Airlis													
2.2.12 Terrains													
2.2.13 Divers		49 560	41 694	161 343	141 436							394 033	744
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT													
3.1 Recherche fondamentale et appliquée													
3.2 Développement, essai et évaluation													
4. TOTAL (1+2+3)		1 792 908	1 528 816	2 631 764	893 468				54 609			7 570 784	7 220

AUTRICHE

[Original : anglais]
[29 juin 1988]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : AUTRICHE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1987

Monnaie nationale et unité de mesure : schilling (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

AUTRICHE

AUTRICHE (millions de schillings)

Types de coûts	Types de forces										Total des dépenses militaires (11 - 12) (13)	Non ventilées (12)	Aide militaire	Territoire national (9)	Maintenance de la paix $\frac{\text{S/}}{\text{(ONU)}}$ (11)	Défense civile $\frac{\text{S/}}{\text{(14)}}$			
	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes $\frac{\text{S/}}{\text{(4)}}$	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux (6)	Commandement (7)	Forces militaires (8)											
1. FONCTIONNEMENT		12 129									640						62	12 811	
1.1 Personnel		8 990									567						49	9 606	
1.1.1 Conscrits		3 022																3 022	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves		5 968																5 968	
1.1.3 Civils		$\frac{\text{S/}}{\text{2/}}$																	
1.2 Opérations et entretien		3 139									53						13	3 205	
1.2.1 Fournitures d'usage courant																			
1.2.2 Entretien et réparations																			
1.2.3 Frais de voyage, etc.																			
1.2.4 Loyers immobiliers																			
1.2.5 Divers																			
2. ACHATS ET CONSTRUCTION		4 501									965	14					3	5 483	
2.1 Achats		4 491										14					3	4 508	
2.1.1 Aéronaves et moteurs																			
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques																			
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires																			
2.1.4 Navires et bateaux																			
2.1.5 Véhicules blindés																			
2.1.6 Artillerie																			
2.1.7 Autres armes des forces terrestres																			
2.1.8 Munitions																			
2.1.9 Electronique et communications																			
2.1.10 Véhicules non blindés																			
2.1.11 Divers																			
2.2 Construction		10									965							975	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes																			
2.2.2 Bases de lancement de missiles																			
2.2.3 Bases et installations navales																			
2.2.4 Electronique, etc.																			
2.2.5 Installations pour le personnel																			
2.2.6 Locaux médicaux																			
2.2.7 Installations d'entraînement																			
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.																			
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration																			
2.2.10 Ouvrages fortifiés																			
2.2.11 Abris																			
2.2.12 Terrains		10																10	
2.2.13 Divers																			
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT $\frac{\text{S/}}{\text{E/}}$																			
3.1 Recherche fondamentale et appliquée																			
3.2 Développement, essais et évaluation																			
4. TOTAL (1+2+3)		16 630									965	634						65	18 294

(Voir notes du tableau bien page suivante)

(Notes du tableau)

a/ Inclus dans le poste 1.1.2.

b/ Inclus dans la colonne 2.

c/ Les dépenses pour les troupes de maintien de la paix de l'ONU, qui se sont élevées à 148,7 millions de schillings (non compris la solde de base du personnel en service actif), sont incluses dans la colonne 2.

d/ Relève du Ministère fédéral de l'intérieur; ne dépend pas du Ministère de la défense nationale.

e/ Inclus dans le budget du Ministère fédéral de la construction et de la technologie.

f/ Inclus dans les postes 1 et 2.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : 14 x 11 092 schillings par an (montant brut)

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : ...

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : ...

3. S'agissant des alinéas n) et o) (voir annexe), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions :

Vente par le secteur militaire de :

- a) Terrains)
- b) Biens immobiliers autres)
que les terrains)
- c) Matériel)
- d) Services)
- e) Divers)

Recettes totales :
582 millions de schillings

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X
Importations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

Taux de change moyen en 1987 :
1 dollar des Etats-Unis = 12,64 schillings

Parité de pouvoir d'achat en décembre 1987 :
1 dollar des Etats-Unis = 16,63 schillings

BELGIQUE

[Original : français]
[13 mai 1987]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : BELGIQUE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1986

Monnaie nationale et unité de mesure : franc belge (centaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

BELGIQUE

BELGIQUE (centaines de milliers de francs belges)

Types de coûts	Types de forces	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement		Forces paramilitaires (6)	Territoire national (9)	Aide militaire		Total des dépenses militaires (1-12)	Défense civile (14)
							Soutien (6)	Commandement (7)			Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)		
1. FONCTIONNEMENT														
1.1 Personnel		399 878	286 930	37 743	198 111		112 772		168 025			8 093	924 622	
1.1.1 Conscrits		7 515	418	1 308	1 308		80 509		135 510			8 093	653 870	
1.1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves							1 444	4				5 532	16 221	
1.1.1.3 Civils		256 236		24 036	112 844		59 391		130 976			2 561	583 483	
1.2 Opérations et entretien		23 179	112 948	12 264	80 762		19 674		4 530				54 166	
1.2.1 Fournitures d'usage courant		47 987	3 789	29 206	29 206		32 263		32 515				270 752	
1.2.2 Entretien et réparations		34 880	6 659	6 659	39 471		15 423		8 554				104 959	
1.2.3 Frais de voyage, etc.		21 089	1 601	7 003	7 003		2 040		3 310				86 360	
1.2.4 Loyers immobiliers		6 756	4	4	735		2 069		5 183				14 747	
1.2.5 Divers		2 236	211	4 347	4 347		4 997		12 785			14 850	285 761	
2. ACHATS ET CONSTRUCTION		154 826	39 510	44 438	44 438		17 154		4 783		10 200		235 191	
2.1 Achats		143 976	39 260	44 378	44 378		2 794		4 783					
2.1.1 Aéronefs et moteurs														
2.1.1.1 Missiles, y compris les têtes classiques														
2.1.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques														
2.1.1.3 Têtes et bombes nucléaires														
2.1.1.4 Navires et bateaux														
2.1.1.5 Véhicules blindés														
2.1.1.6 Artillerie														
2.1.1.7 Autres armes des forces terrestres														
2.1.1.8 Munitions														
2.1.1.9 Electronique et communications														
2.1.1.10 Véhicules non blindés														
2.1.1.11 Divers														
2.2 Construction		10 850		250	60		14 360				10 200	14 850	50 570	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc.														
2.2.5 Installations pour le personnel														
2.2.6 Locaux médicaux														
2.2.7 Installations d'entraînement														
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration														
2.2.10 Ouvrages fortifiés														
2.2.11 Abris														
2.2.12 Terrains														
2.2.13 Divers														
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT														
3.1 Recherche fondamentale et appliquée			2	N	N				24				551	
3.2 Développement, essais et évaluation			2	N	N				24				551	
4. TOTAL (1+2+3)		554 706	77 253	242 549	242 549		130 451		172 832		10 200	22 943	1 210 934	

(Voir notes explicatives page suivante)

Notes explicatives

1. Types de forces

a) Colonne 6 : la distinction entre forces de soutien et commandement central n'est pas possible actuellement.

b) Colonne 8 : forces paramilitaires. Les unités de la Gendarmerie nationale répondent à la définition reprise au point c) des directives.

2. Types de coûts

a) Les renseignements complémentaires demandés dans les rubriques i, k, l et n des directives ne sont pas disponibles.

b) La distinction entre les dépenses sous les rubriques 3.1 et 3.2 n'est pas possible actuellement.

Partie II

1. a) Salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : non disponible

b) Nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : 8 ou 10 mois

2. Montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée.

Réponse : néant

3. Epuisement des stocks de munitions : non disponible.

Vente par le secteur militaire de :

- | | | |
|--|---|--------------------------------|
| a) Terrains |) | |
| b) Biens immobiliers autres que les terrains |) | 57,1 millions de francs belges |
| c) Matériel |) | |
| d) Services |) | non disponible |
| e) Divers |) | |

4. Disponible ou non pour l'année examinée :

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X
Importations de matériel militaire		
i) Par pays	X	
ii) Par région		X

5. Taux de conversion de référence pour l'année 1986 : 1 dollar des Etats-Unis = 49,76400 francs belges.

CHILI

[Original : espagnol]
[16 mai 1988]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : CHILI

Exercice budgétaire 1988

Monnaie nationale et unité de mesure : peso chilien (centaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

CHILI

CHILI (centaines de milliers de pesos chiliens)

Types de forces	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux		Forces militaires (9)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Dépense civile (14)
						Soutien (6)	Commandement (7)		Terri- toire national (9)	Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)		
1. FONCTIONNEMENT												1 222 841	
1.1 Personnel												695 755	
1.1.1 Conscrits													
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves													
1.1.3 Civils													
1.2 Opérations et entretien d/													
1.2.1 Fournitures d'usage courant													
1.2.2 Entretien et réparations													
1.2.3 Frais de voyage, etc.													
1.2.4 Loyers immobiliers													
1.2.5 Divers													
2. ACHATS ET CONSTRUCTION d/													
2.1 Achats													
2.1.1 Aéronefs et moteurs													
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques													
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires													
2.1.4 Navires et bateaux													
2.1.5 Véhicules blindés													
2.1.6 Artillerie													
2.1.7 Autres armes des forces terrestres													
2.1.8 Munitions													
2.1.9 Electronique et communications													
2.1.10 Véhicules non blindés													
2.1.11 Divers													
2.2 Construction													
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes													
2.2.2 Bases de lancement de missiles													
2.2.3 Bases et installations navales													
2.2.4 Electronique, etc.													
2.2.5 Installations pour le personnel													
2.2.6 Lieux médicaux													
2.2.7 Installations d'entraînement													
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.													
2.2.9 Lieux de commandement et d'administration													
2.2.10 Ouvrages fortifiés													
2.2.11 Abris													
2.2.12 Terrains													
2.2.13 Divers													
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT													
3.1 Recherche fondamentale et appliquée													
3.2 Développement, essais et évaluation													
4. TOTAL (1+2+3)												1 264 76	1 264 376

(Voir notes du tableau page suivante)

(Notes du tableau)

a/ Correspond au poste "Biens et services de consommation" de la loi de finances.

b/ Correspond au poste "Investissements en biens d'équipement" de la loi de finances.

A/43/567
Français
Page 24

DANEMARK

[Original : anglais]
[28 avril 1988]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : DANEMARK

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1987

Monnaie nationale et unité de mesure : couronne danoise (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

/...

Types de coûts	Types de forces										Total des dépenses militaires (1-12) (13)	défense civile (14)	
	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux		Forces paramilitaires (8)	Aide militaire				
						Soutien (6)	Commandement (7)	Forces nationales (9)	Territoire étranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)	Non ventilés (12)		
1. FONCTIONNEMENT													
1.1 Personnel	4 702	1 825	2 491			1 519				101		10 638	390,8
1.1.1 Conscrits	3 350	1 450	1 643			508				74		7 025	253,7
1.1.1.1 Conscrits	845	108	114			-				-		1 067	93,0
1.1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	1 874	878	1 119			67				74		4 012	160,7
1.1.1.3 Civils	631	464	410			441				-		1 946	
1.2 Opérations et entretien	1 352	375	848			1 011				27		3 613	137,1
1.2.1 Fournitures d'usage courant	157	75	112			3				-		347	21,5
1.2.2 Entretien et réparations	526	285	371			74				-		1 256	34,2
1.2.3 Frais de voyage, etc.													71,6
1.2.4 Loyers immobiliers	669	15	365			934				27		2 010	3,6
1.2.5 Divers	1 222	629	1 074			272				-		3 197	6,2
1.2.6 Divers	1 174	615	969			2				-		2 760	45,5
2. ACHATS ET CONSTRUCTION													
2.1 Achats													
2.1.1 Aéronaves et moteurs													
2.1.1.1 Missiles, y compris les têtes classiques													
2.1.1.2 Têtes et bombes nucléaires													
2.1.1.3 Navires et bateaux													
2.1.1.4 Véhicules blindés													
2.1.1.5 Artillerie													
2.1.1.6 Autres armes des forces terrestres													
2.1.1.7 Munitions													
2.1.1.8 Electronique et communications													
2.1.1.9 Véhicules non blindés													
2.1.1.10 Divers	48	14	105			270						437	12,7
2.2 Construction													
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes													
2.2.2 Bases de lancement de missiles													
2.2.2.1 Bases et installations navales													
2.2.2.2 Electronique, etc.													
2.2.2.3 Installations pour le personnel													
2.2.2.4 Locaux médicaux													
2.2.2.5 Installations d'entraînement													
2.2.2.6 Magasins, dépôts, etc.													
2.2.2.7 Locaux de commandement et d'administration													
2.2.2.8 Ouvrages fortifiés													
2.2.2.9 Abris													
2.2.2.10 Terrains													
2.2.2.11 Divers													
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT													
3.1 Recherche fondamentale et appliquée													
3.2 Développement, essais et évaluation													
4. TOTAL (1+2+3)	5 924	2 454	3 565			1 791				101		13 835	0,3
													0,3
													469,6

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : ...

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : 8 468

2. S'agissant du point d) des directives particulières (voir annexe), les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : ...

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : ...

Vente par le secteur militaire de :

- a) Terrains
- b) Biens immobiliers autres que les terrains
- c) Matériel : négligeable
- d) Services : négligeable
- e) Divers

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

Réponse

Disponible Non disponible

Indice des prix touchant le secteur militaire

Exportations de matériel militaire

i) Par pays

ii) Par région

Importations de matériel militaire

i) Par pays

ii) Par région

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

ESPAGNE

[Original : espagnol]
[28 avril 1988]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : ESPAGNE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1987

Monnaie nationale et unité de mesure : peseta (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

ESPAGNE

ESPAGNE (millions de pesetas)

Types de coûts	Types de forces										Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Non ventilés (12)	Défense civile (14)		
	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux (6, 7)		Forces militaires (8)	Aide militaire (9, 10)					Maintien de la paix (ONU) (11)	
1. FONCTIONNEMENT	..	255 256	117 378	100 933	..	125 613	599 170
1.1 Personnel	..	175 711	59 201	50 934	..	87 250	372 996
1.1.1 Conscripts
1.1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves
1.1.1.3 Civils
1.2 Opérations et entretien	..	79 545	58 177	50 089	..	38 363	226 174
1.2.1 Fournitures d'usage courant
1.2.2 Entretien et réparations	..	65 810	55 302	47 212	..	12 181	180 505
1.2.3 Frais de voyage, etc.
1.2.4 Loyers immobiliers
1.2.5 Divers	..	13 735	2 875	2 877	45 669
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	..	48 235	72 238	30 551	..	8 599	159 623
2.1 Achats	..	39 939	67 410	27 227	..	2 992	137 568
2.1.1 Aéronavs et moteurs classiques
2.1.2 Missiles, y compris les têtes
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires
2.1.4 Havites et bateaux
2.1.5 Véhicules blindés
2.1.6 Artillerie
2.1.7 Autres armes des forces terrestres
2.1.8 Munitions
2.1.9 Electronique et communications
2.1.10 Véhicules non blindés
2.1.11 Divers
2.2 Construction	..	8 296	4 828	3 324	..	5 607	22 055
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes
2.2.2 Bases de lancement de missiles
2.2.3 Bases et installations navales
2.2.4 Electronique, etc.
2.2.5 Installations pour le personnel
2.2.6 Locaux médicaux
2.2.7 Installations d'entraînement
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration
2.2.10 Ouvrages fortifiés
2.2.11 Abris
2.2.12 Terrains
2.2.13 Divers
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT
3.1 Recherche fondamentale et appliquée
3.2 Développement, essais et évaluation
4. TOTAL (1+2+3)	..	303 491	189 616	131 474	..	142 811	767 392

FINLANDE

[Original : anglais]
[9 mai 1988]

Instrument de publication internationale normalisée des
dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : FINLANDE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1987

Monnaie nationale et unité de mesure : markka (milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses
militaires)

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : 3 800 markkaa

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : 25 900 années de service

2. S'agissant du point d) des directives particulières (voir annexe), les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : Néant

3. S'agissant des alinéas n) et o) (voir annexe), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : 201 300 000 markkaa

Forces terrestres	176 300 000
Forces navales	8 800 000
Forces aériennes	16 200 000

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains)	
)	
b) Biens immobiliers autres)	
que les terrains)	
)	
c) Matériel)	Ces chiffres
)	ne sont pas
)	disponibles
d) Services)	
)	
e) Divers)	

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire	X	
i) Par pays		X
ii) Par région	X	
Importations de matériel militaire	X	
i) Par pays		X
ii) Par région	X	

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

A/43/567
Français
Page 34

FRANCE

[Original : français]
[25 avril 1988]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : FRANCE

Exercice budgétaire 1988

Monnaie nationale et unité de mesure : franc français

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

/...

Types de coûts	Types de forces		Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement CENTRAUX		Forces paramilitaires (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (11 - 12) (13)	Dépense civile (14)
	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)					Section (6)	Commandement (7)		Territoire national (9)	Étranger (10)	Maintien de la Paix (ONU) (11)		
1. FONCTIONNEMENT	94 661	322 224	144 933	149 488	-	75 587	23 460	139 429	-	-	-	950 280		
1.1 Personnel	28 000	217 473	79 907	82 882	-	38 771	16 403	114 845	-	-	-	578 281		
1.1.1 Conscrits														
1.1.1.1 Autres personnels militaires, y compris les réserves														
1.1.1.3 Civils														
1.2 Opérations et entretien	64 661	104 749	65 026	66 606	-	36 816	7 557	24 584	-	-	-	371 999		
1.2.1 Poursuites d'usage courant														
1.2.2 Entretien et réparations														
1.2.3 Frais de voyage, etc.														
1.2.4 Loyers immobiliers														
1.2.5 Divers														
2. ACHATS ET CONSTRUCTION	159 297	136 199	97 196	102 193	-	13 290	12 230	15 800	-	-	-	536 205		
2.1 Achats	132 966	127 656	91 806	87 419	-	3 309	7 428	9 150	-	-	-	458 814		
2.1.1 Aéronavs et moteurs														
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques														
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires														
2.1.4 Navires et bateaux														
2.1.5 Véhicules blindés														
2.1.6 Artillerie														
2.1.7 Autres armes des forces terrestres														
2.1.8 Munitions														
2.1.9 Electronique et communications														
2.1.10 Véhicules non blindés														
2.1.11 Divers														
2.2 CONSTRUCTION	26 311	8 543	5 390	14 774	-	9 901	4 802	7 650	-	-	-	77 351		
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc.														
2.2.5 Installations pour le personnel														
2.2.6 Locaux médicaux														
2.2.7 Installations d'entraînement														
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration														
2.2.10 Ouvrages fortifiés														
2.2.11 Abris														
2.2.12 Terrains														
2.2.13 Divers														
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT	130 621	35 220	23 274	35 760	-	31 400	-	-	-	-	-	256 275		
3.1 Recherche fondamentale et appliquée														
3.2 Développement, essais et évaluation														
4. TOTAL (1+2+3)	384 579	493 641	265 403	287 441	-	120 277	36 190	155 229	-	-	-	1 742 760		

(Voir note explicative page suivante)

Note explicative

Les chiffres fournis concernent la dernière année connue, c'est-à-dire le budget 1988 exprimé, hors pensions, dans une unité monétaire conforme aux demandes de l'Organisation des Nations Unies. La nomenclature retenue est celle préconisée par l'ONU. Elle appelle les observations suivantes :

- a) La rubrique "Forces stratégiques" regroupe les crédits FNS-ANP;
- b) Les "Forces paramilitaires" sont représentées par la Gendarmerie;
- c) Les rubriques "Aide militaire" et "Défense civile" n'ont pas été renseignées : la première parce que les éléments nécessaires n'apparaissent pas dans les documents budgétaires non classifiés, la seconde parce qu'elle ne concerne pas le Ministère de la défense.

Les données nécessaires aux réponses de la partie II du questionnaire de l'Organisation des Nations Unies ne sont pas disponibles (questions 1, 2 et 3) ou sont classifiées (question 4).

GRECE

[Original : anglais]
[17 juin 1988]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : GRECE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1987

Monnaie nationale et unité de mesure : drachme (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : sans objet

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : non disponible

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : sans objet

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : non disponible

Vente par le secteur militaire de :

- | | | |
|-----------------------------|---|-----------------|
| a) Terrains |) | |
| |) | |
| b) Biens immobiliers autres |) | |
| que les terrains |) | |
| |) | |
| c) Matériel |) | non disponibles |
| |) | |
| d) Services |) | |
| |) | |
| e) Divers |) | |

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X
Importations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

IRLANDE

[Original : anglais]
[21 janvier 1988]

Instrument de publication internationale normalisée des
dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : IRLANDE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1986

Monnaie nationale et unité de mesure : livre irlandaise (dizaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses
militaires)

IRLANDE

IRLANDE (dizaine de milliers de livres irlandaises)

Types de forces	Types de coûts	Forces stratégiques		Forces terrestres	Forces navales	Forces aériennes	Autres forces de combat	Soutien, administration et commandement centraux	Forces militaires	Aide militaire		Total des dépenses militaires (1 - 12)	Défense civile
		(1)	(2)							(3)	(4)		
1. FONCTIONNEMENT													
1.1 Personnel		19 625	1 804	1 784				42	1 609			25 814	291
1.1.1 Conscrits		16 954	1 402	1 226				42	1 609			22 148	184
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves													
1.1.3 Civils		15 154	1 275	1 192				42	1 508			20 086	174
1.2 Opérations et entretien		1 800	127	34					101			2 062	10
1.2.1 Fournitures d'usage courant		2 671	402	558								3 666	107
1.2.2 Entretien et réparations		1 365	164	153								1 692	51
1.2.3 Frais de voyage, etc.		590	163	371								1 134	14
1.2.4 Loyers immobiliers		432	36	29								507	-
1.2.5 Divers		284	39	5									N
2. ACHATS ET CONSTRUCTION													
2.1 Achats		1 485	94	1 764								3 343	43
2.1.1 Aéronavs et moteurs		822	62	1 656								2 540	30
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques				1 614								1 614	
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires													
2.1.4 Navires et bateaux													
2.1.5 Véhicules blindés		21										21	
2.1.6 Artillerie		40		2								44	
2.1.7 Autres armes des forces terrestres		101	6	5								112	
2.1.8 Munitions		407	25	20								452	
2.1.9 Electronique et communications		31	11	1								43	
2.1.10 Véhicules non blindés		106	7	8								121	30
2.1.11 Divers		116	7	8								129	
2.2 Construction		663	32	108								803	13
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes				34								34	
2.2.2 Bases de lancement de missiles													
2.2.3 Bases et installations navales													
2.2.4 Electronique, etc.		3	1	-								4	
2.2.5 Installations pour le personnel		420	3	55								478	
2.2.6 Locaux médicaux		10											
2.2.7 Installations d'entraînement		48	1	3								52	3
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.		163	7	16								186	
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration													
2.2.10 Ouvrages fortifiés		7										7	
2.2.11 Abris													
2.2.12 Terrains		12											
2.2.13 Divers													
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT													
3.1 Recherche fondamentale et appliquée													
3.2 Développement, essais et évaluation													
4. TOTAL (1+2+3)		21 110	1 898	3 548				42	1 609			29 157	334

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : sans objet

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : sans objet

2. S'agissant du point d) des directives particulières (voir annexe), les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : sans objet

3. S'agissant des alinéas n) et o) (voir annexe), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : chiffre non disponible

Vente par le secteur militaire de :

- a) Terrains : 15
- b) Biens immobiliers autres que les terrains : sans objet
- c) Matériel : 5
- d) Services : 1
- e) Divers : 3

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X
Importations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

ISRAEL

[Original : anglais]
[24 avril 1987]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : ISRAEL

Exercice budgétaire : 1er avril 1986-31 mars 1987

Monnaie nationale et unité de mesure : nouveau shekel (centaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

ISRAËL

ISRAËL (centaines de milliers de nouveaux shokels)

Types de forces	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement		Forces militaires (8)	Territoire national (9)	Aide militaire		Non ventilés (12)	Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Dépense civile (14)
						Soutien (6)	Commandement (7)			Étranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)			
1. FONCTIONNEMENT														
1.1 Personnel														
1.1.1 Conscrits														
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves														
1.1.3 Civils														
1.2 Opérations et entretien														
1.2.1 Fournitures d'usage courant														
1.2.2 Entretien et réparations														
1.2.3 Frais de voyage, etc.														
1.2.4 Loyers immobiliers														
1.2.5 Divers														
2. ACHATS ET CONSTRUCTION														
2.1 ACHATS														
2.1.1 Aéronavs et moteurs														
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques														
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires														
2.1.4 Navires et bateaux														
2.1.5 Véhicules blindés														
2.1.6 Artillerie														
2.1.7 Autres armes des forces terrestres														
2.1.8 Munitions														
2.1.9 Electronique et communications														
2.1.10 Véhicules non blindés														
2.1.11 Divers														
2.2 CONSTRUCTION														
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc.														
2.2.5 Installations pour le personnel														
2.2.6 Locaux médicaux														
2.2.7 Installations d'entraînement														
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration														
2.2.10 Ouvrages fortifiés														
2.2.11 Abris														
2.2.12 Terrains														
2.2.13 Divers														
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT														
3.1 Recherche fondamentale et appliquée														
3.2 Développement, essais et évaluation														
4. TOTAL (1+2+3)														

79 658

79 658

1 932

1 932

64 093

64 093

62 161

62 161

15 569

15 569

13 117

13 117

2 452

2 452

79 658

79 658

ITALIE

[Original : anglais]
[2 février et 26 juillet 1988]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : ITALIE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1986

Monnaie nationale et unité de mesure : lire (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

ITALIE

ITALIE (millions de livres)

Types de coûts	Types de forces										Total des dépenses militaires (1-12)	Défense civile (14)													
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)			(11)	(12)											
1. FONCTIONNEMENT																									
1.1 PERSONNEL																									
1.1.1 Consécrits	7 070 008	4 796 495	1 745 628	2 298 743	1 170 657	61 920	957 381	2 298 743	780 860																
1.1.1.1 Consécrits	4 796 495	632 146	1 203 330	1 170 657	1 117 869				683 500																
1.1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	3 359 954	2 273 513	622 298	863 008	1 120 086	61 020	895 461	863 008	97 340																
1.1.1.3 Civils	804 395	1 414 960	549 288	1 97 780	38 090	900	1 414 960	1 97 780	38 090																
1.2 Opérations et entretien	2 273 513	331 510	542 297	1 120 086	352 120	1 110	1 120 086	1 120 086	19 750																
1.2.1 Fournitures d'usage courant	1 414 960	509 027	28 720	295 236	201 540	14 351	295 236	201 540	8 000																
1.2.2 Entretien et réparations	331 510	1 096 967	936 903	1 419 529	264 023	264 023	1 419 529	264 023	30 060																
1.2.3 Frais de voyage, etc.	509 027	951 755	866 115	1 230 863	135 883	135 883	1 230 863	135 883	28 000																
1.2.4 Loyers immobiliers	18 016	94 629	86 865	804 968	804 968	31 033	804 968	804 968	5 700																
1.2.5 Divers	18 016	8 244	80 376	201 540	201 540	897	201 540	201 540	7 800																
2. ACHATS ET CONSTRUCTION																									
2.1 Achats																									
2.1.1 Aéronaves et engins	1 096 967	936 903	1 419 529	264 023	264 023	264 023	1 419 529	264 023	30 060																
2.1.1.1 Missiles, y compris les têtes classiques	94 629	86 865	804 968	804 968	31 033	31 033	804 968	804 968	5 700																
2.1.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques	8 244	80 376	201 540	201 540	897	897	201 540	201 540	7 800																
2.1.1.3 Têtes et bombes nucléaires	18 027	18 027	515 953	515 953			515 953	515 953																	
2.1.1.4 Navires et bateaux	55 338	86 865	86 865	86 865			86 865	86 865																	
2.1.1.5 Véhicules blindés	71 843	71 843	92 955	449			92 955	449																	
2.1.1.6 Artillerie	162 146	162 146	71 194	21 760			71 194	21 760																	
2.1.1.7 Autres armes des forces terrestres	183 137	183 137	12 202	171 007			183 137	171 007																	
2.1.1.8 Munitions	223 509	223 509	6 418	29 784			223 509	29 784																	
2.1.1.9 Electronique et communications	48 761	48 761	513	9 174			48 761	9 174																	
2.1.1.10 Véhicules non blindés	145 212	145 212	70 788	180 667			145 212	180 667																	
2.1.1.11 Divers	148	148	35 403	15 412			148	15 412																	
2.2 CONSTRUCTION																									
2.2.1 Bases aériennes, aéronaves	84 224	21 657	1 362	6 647			84 224	6 647																	
2.2.2 Bases de lancement de missiles	21 657	21 657	6 429	31 472			21 657	31 472																	
2.2.3 Bases et installations navales	9 625	9 625	3 114	28 297			9 625	28 297																	
2.2.4 Electronique, etc.	1 600	1 600	3 034	6 923			1 600	6 923																	
2.2.5 Installations pour le personnel	1 600	1 600	3 034	6 923			1 600	6 923																	
2.2.6 Locaux médicaux	1 600	1 600	3 034	6 923			1 600	6 923																	
2.2.7 Installations d'entraînement	1 600	1 600	3 034	6 923			1 600	6 923																	
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.	1 600	1 600	3 034	6 923			1 600	6 923																	
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration	1 600	1 600	3 034	6 923			1 600	6 923																	
2.2.10 Ouvrages fortifiés	1 600	1 600	3 034	6 923			1 600	6 923																	
2.2.11 Abris	1 600	1 600	3 034	6 923			1 600	6 923																	
2.2.12 Terrains	1 600	1 600	3 034	6 923			1 600	6 923																	
2.2.13 Divers	1 600	1 600	3 034	6 923			1 600	6 923																	
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT																									
3.1 Recherche fondamentale et appliquée																									
3.1.1 Recherche fondamentale et appliquée																									
3.1.2 Développement, essais et évaluation																									
4. TOTAL (1+2+3)	8 106 975	2 682 551	2 682 551	7 119 272	2 682 551	2 682 551	7 119 272	2 682 551	2 682 551	1 246 366	1 246 366	1 246 366	1 246 366	1 246 366	1 246 366	1 246 366	1 246 366	1 246 366	1 246 366	1 246 366	1 246 366	1 246 366	1 246 366	1 246 366	1 246 366

(Voir notes explicatives page suivante)

Notes explicatives

1. La rubrique "Forces terrestres" inclut les crédits affectés aux "Carabiniers" (police militaire).
2. La rubrique "Forces paramilitaires" regroupe les crédits affectés à la police d'Etat et aux bataillons mobiles de gardes-frontières.
3. Les données relatives à la rubrique "Soutien, administration et commandement centraux" sont regroupées dans une seule colonne (colonne 6) en ce qui concerne les activités du "SMD" (Etat-major de la défense) et de l'"USG" (cabinet du Secrétaire général).

A/43/567
Français
Page 50

JAPON

[Original : anglais]
[1er septembre 1988]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : JAPON

Exercice budgétaire : 1er avril 1987-31 mars 1988

Monnaie nationale et unité de mesure : yen (centaines de millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

Notes explicatives

1. Pour des raisons techniques, on a donné les chiffres inscrits au budget au lieu des dépenses effectives.

2. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

3. A la rubrique "Personnel" (ligne 1.1), on a inclus le coût de la nourriture du personnel militaire.

4. Pour des raisons techniques, les dépenses relatives aux forces américaines au Japon sont comprises dans les chiffres présentés dans la colonne 6 (Soutien).

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : sans objet

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : sans objet

2. S'agissant du point d) des directives particulières (voir annexe), les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : néant

3. S'agissant des alinéas n) et o) (voir annexe), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : non disponible

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains)	
)	
b) Biens immobiliers autres que les terrains)	
)	
c) Matériel)	non disponible
)	
d) Services)	
)	
e) Divers)	

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

Réponse

Disponible

Non disponible

Indice des prix touchant le secteur militaire

Exportations de matériel militaire

- i) Par pays
- ii) Par région

Importations de matériel militaire

- i) Par pays
- ii) Par région

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

NORVEGE

[Original : anglais]
[12 mai 1988]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : NORVEGE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1987

Monnaie nationale et unité de mesure : couronne norvégienne (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

NORVEGE

NORVEGE (millions de couronnes norvégiennes)

Types de coûts	Types de forces		Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement		Forces militaires (8)	Tratti-taires nationaux (9)	Aide militaire		Total des dépenses militaires (112)	de l'année civile (114)
	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)						Soutien (6)	Commandement (7)			Etranger (10)	Maintien de la GMD (11)		
1. FONCTIONNEMENT															
1.1 Personnel	3 640	1 243	..	2 456	3 400	11 999	..
1.1.1 Conscrits	2 322	1 442	..	1 432	1 724	6 429	..
1.1.1.1 Conscrits	430	103	..	100	633	..
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	1 233	672	..	857	1 116	4 087	..
1.1.3 Civils	659	367	..	475	608	2 109	..
1.2 Opérations et entretien	1 318	1 101	..	1 024	1 676	5 170	..
1.2.1 Fournitures d'usage courant	341	209	..	225	63	863	..
1.2.2 Entretien et réparations	601	624	..	553	104	1 908	..
1.2.3 Frais de voyage, etc.
1.2.4 Loyers immobiliers	376	268	..	246	1 509	2 399	..
1.2.5 Divers
2. ACHATS ET CONSTRUCTION															
2.1 Achats	1 416	1 404	..	1 626	1 234	6 532	..
2.1.1 Aéronaves et moteurs classiques	1 110	1 246	..	1 369	639	4 364	..
2.1.1.1 Achats	..	7	..	394	401	..
2.1.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques	76	32	..	576	263	947	..
2.1.1.3 Têtes et bombes nucléaires
2.1.1.4 Navires et bateaux	..	612	612	..
2.1.1.5 Véhicules blindés	154	13	167	..
2.1.1.6 Artillerie	72	312	..	47	431	..
2.1.1.7 Autres armes des forces terrestres	110	9	..	15	134	..
2.1.1.8 Munitions	398	148	..	35	581	..
2.1.1.9 Electronique et communications	150	115	..	212	372	649	..
2.1.1.10 Véhicules non blindés	110	9	..	20	4	143	..
2.1.1.11 Divers	40	2	..	57	99	..
2.2 CONSTRUCTION	306	158	..	257	595	2 168	..
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes
2.2.2 Bases de lancement de missiles
2.2.3 Bases et installations navales
2.2.4 Electronique, etc.
2.2.5 Installations pour le personnel
2.2.6 Locaux médicaux
2.2.7 Installations d'entraînement
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration
2.2.10 Ouvrages fortifiés
2.2.11 Abris
2.2.12 Terrain
2.2.13 Divers
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT															
3.1 Recherche fondamentale et appliquée
3.2 Développement, essais et évaluation
** TOTAL (1+2+3)	5 056	3 647	..	4 082	4 634	646	206	260	18 531	..

(Voir note explicative page suivante)

Note explicative

Les chiffres indiqués entre parenthèses sont également inclus dans d'autres chiffres et ne doivent donc pas être pris en compte pour le calcul du montant total.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : 120 000 couronnes norvégiennes par an.

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : 24 735.

2. S'agissant du point d) des directives particulières (voir annexe), les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : 535 millions de couronnes norvégiennes.

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions :

Vente par le secteur militaire de :

- a) Terrains
- b) Biens immobiliers autres que les terrains
- c) Matériel
- d) Services
- e) Divers

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

Réponse

	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	X	
Exportation de matériel militaire		X
i) Par pays		
ii) Par région		
Importations de matériel militaire	X	
i) Par pays	X	
ii) Par région		

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

A/43/567
Français
Page 60

NOUVELLE-ZELANDE

[Original : anglais]
[6 mai 1988]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : NOUVELLE-ZELANDE

Exercice budgétaire : 1er avril 1986-31 mars 1987

Monnaie nationale et unité de mesure : dollar néo-zélandais (milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

/...

Types de coûts	Types de forces		Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux		Forces militaires (8)	Terri- toire national (9)	Aide militaire		Non ventilés (12)	Total des dépenses militaires (1-12) (13)	Dépense civile (14)
	(1)	(11)					Soutien (6)	Commandement (7)			Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)			
1. FONCTIONNEMENT			299 794	156 390	245 312									795 165	
1.1 Personnel			192 273	100 699	109 379									461 309	
1.1.1 Conscrits															
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves															
1.1.3 Civils			168 808	66 052	102 366									371 393	
1.2 Opérations et entretien			23 465	34 647	7 013									89 916	
1.2.1 Fournitures d'usage courant			107 521	55 691	135 933									333 656	
1.2.2 Entretien et réparations			29 399	17 269	35 504									85 395	
1.2.3 Frais de voyage, etc.			14 895	11 429	40 660									83 126	
1.2.4 Loyers immobiliers			1 104	89	86									43 506	
1.2.5 Divers			31 277	21 804	51 480									5 826	
2. ACHATS ET CONSTRUCTION			108 159	61 456	100 056									294 710	
2.1 Achats			93 293	53 570	87 892									257 664	
2.1.1 Aéronaves et moteurs					63 331									63 331	
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques															
2.1.3 Câbles et bombes nucléaires															
2.1.4 Navires et bateaux					29 689									29 689	
2.1.5 Véhicules blindés														2 019	
2.1.6 Artillerie														8 941	
2.1.7 Autres armes des forces terrestres					258									1 522	
2.1.8 Munitions			19 130	15 281	7 761									42 198	
2.1.9 Electronique et communications			3 580	3 472	7 797									15 159	
2.1.10 Véhicules non blindés			6	15										4 652	
2.1.11 Divers			58 608	4 855	8 748									90 163	
2.2 Construction			14 866	7 886	12 164									37 046	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														11 679	
2.2.2 Bases de lancement de missiles														7 236	
2.2.3 Bases et installations navales														1 081	
2.2.4 Electronique, etc.			6 046											1 081	
2.2.5 Installations pour le personnel														6 046	
2.2.6 Locaux médicaux															
2.2.7 Installations d'entraînement			366											366	
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.														345	
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration														1 049	
2.2.10 Ouvrages fortifiés															
2.2.11 Abris															
2.2.12 Terrains			90	650	140									880	
2.2.13 Divers			8 364											8 364	
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT															
3.1 Recherche fondamentale et appliquée															
3.1.1 Développement, essais et évaluation			45	4 200	1 457									6 006	
3.1.2 Développement, essais et évaluation			45	3 862	924									5 199	
4. TOTAL (1+2+3)			407 998	222 046	346 825									1 095 001	

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : sans objet

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : sans objet

2. S'agissant du point d) des directives particulières (voir annexe), les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : néant

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : 69

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains : 2

b) Biens immobiliers autres que les terrains : 20

c) Matériel : 2 914

d) Services : 1 947

e) Divers : 52

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

Réponse

	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		
Exportations de matériel militaire		
i) Par pays		
ii) Par région		
Importations de matériel militaire		
i) Par pays		
ii) Par région		

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

PAYS-BAS

[Original : anglais]
[1er juin 1988]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : PAYS-BAS

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1988

Monnaie nationale et unité de mesure : florin néerlandais (milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

/...

PAYS-BAS

PAYS-BAS (milliers de florins néerlandais)

Types de coûts	Types de forces	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement		Forces militaires (6)	Territoires nationaux (9)	Aide militaire		Total des dépenses militaires (112)	Dépense civile (14)
							Soutien (6)	Commandement (7)			Stranger (10)	Maintien de la force (11)		
1. FONCTIONNEMENT														
1.1 Personnel														
1.1.1 Conscrits		3 698 181	1 580 194	1 710 236	1 960 194	216 142	2 023 883	2 294		N	4 097	1 310	9 236 337	128 800
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves		2 517 172	944 090	1 167 945	944 090	172 099	1 683 061	2 294		N	6 097	1 310	6 492 068	52 500
1.1.3 Civils		571 818	66 065	23 844		6 452	9 952			N			678 131	2 700
1.2 Opérations et entretien														
1.2.1 Fournitures d'usage courant		1 302 251	727 352	794 901	727 352	158 222	1 341 959	88		N			4 324 773	9 000
1.2.2 Entretien et réparations		643 103	150 673	349 200	150 673	7 425	331 150	2 206		N			1 483 757	40 800
1.2.3 Frais de voyage, etc.		1 181 009	636 104	44 043	636 104	44 043	346 822			N			2 744 259	76 300
1.2.4 Loyers immobiliers		477 801	210 217	210 037	210 217	21 485	193 479			N			1 113 019	
1.2.5 Divers		453 594	229 845	229 845	229 845	7 855				N			965 031	
1.2.6 Achats		123 371	46 822	50 365	46 822	6 658	15 158			N			242 574	
1.2.7 Missiles, y compris les têtes classiques										N				
1.2.8 Têtes et bombes nucléaires										N				
1.2.9 Navires et bateaux										N				
1.2.10 Véhicules blindés										N				
1.2.11 Artillerie										N				
1.2.12 Autres armes des forces terrestres										N				
1.2.13 Munitions										N				
1.2.14 Electronique et communications										N				
1.2.15 Véhicules non blindés										N				
1.2.16 Divers										N				
2. ACHATS ET CONSTRUCTION														
2.1 Aéroplanes et moteurs														
2.1.1 Missiles, y compris les têtes classiques														
2.1.2 Têtes et bombes nucléaires														
2.1.3 Navires et bateaux														
2.1.4 Véhicules blindés														
2.1.5 Artillerie														
2.1.6 Autres armes des forces terrestres														
2.1.7 Munitions														
2.1.8 Electronique et communications														
2.1.9 Véhicules non blindés														
2.1.10 Divers														
2.2 Construction														
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc.														
2.2.5 Installations pour le personnel														
2.2.6 Locaux médicaux														
2.2.7 Installations d'entraînement														
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration														
2.2.10 Ouvrages fortifiés														
2.2.11 Abris														
2.2.12 Terrains														
2.2.13 Divers														
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT														
3.1 Recherche fondamentale et appliquée														
3.2 Développement, essais et évaluation														
4. TOTAL (1+2+3)		5 555 802	2 877 725	2 690 237	2 877 725	229 037	2 160 680	2 294		90 498	181 241	1 310	13 788 908	146 300

(Voir notes explicatives page suivante)

Notes explicatives

1. 1.1.2. Les coûts des pensions des personnels militaires, qui remplacent les cotisations au titre des pensions, sont inclus pour un montant de 1 259 698 000 florins dans le total de la colonne 6 (Soutien).
2. 1.2.2. Les gros travaux de révision et de modification figurent aux postes appropriés de la rubrique "Achats".
3. 1.2.4. Les chiffres relatifs aux loyers immobiliers ne sont pas disponibles.
4. 2.2. Les données demandées ne sont pas disponibles.
5. 3. Pour des raisons techniques, la plupart des montants consacrés à la recherche-développement figurent aux postes appropriés de la rubrique "Achats".
6. 8. Des dépenses de la Maréchaussée royale des Pays-Bas (qui est appelée à remplir des tâches de sécurité tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays) apparaissent à la colonne 5 (Autres forces de combat). D'autres dépenses au titre de la Maréchaussée sont incluses dans les chiffres figurant dans les colonnes 2, 3 et 4.
7. 9. Les chiffres concernant la défense civile figurent dans la réponse des Pays-Bas. Il convient de noter que ces chiffres sont tirés des budgets de plusieurs ministères.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : 22 600 florins par an

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : 48 720

2. S'agissant du point d) des directives particulières (voir annexe), les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : néant

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions :

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains)	
)	
b) Biens immobiliers autres que les terrains)	
)	
c) Matériel)	118 200 000 florins
)	
d) Services)	
)	
e) Divers)	

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	X	
Exportations de matériel militaire		X
i) Par pays		X
ii) Par région		X
Importations de matériel militaire	X	
i) Par pays	X	
ii) Par région	X	

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

PHILIPPINES

[Original : anglais]
[13 juin 1988]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : PHILIPPINES

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1987

Monnaie nationale et unité de mesure : peso philippin (dizaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

PHILIPPINES

PHILIPPINES (dizaines de milliers de pesos philippins)

Types de forces	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement		Forces militaires (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1-12) (13)	Défense civile (14)
						Soutien (6)	Commandement (7)		Territoire national (9)	Étranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)		
1. FONCTIONNEMENT													
1.1 Personnel		246 300	160 876	118 949	188 258	3 753	223 766	12 522				954 424	
1.1.1 Conscrits		1 700	84 966	60 069	131 816	-	112 775	12 522				562 948	
1.1.1.1 Autres personnels militaires, y compris les réserves		154 800	79 634	55 928	125 428		98 442	13 522				526 754	
1.1.1.3 Civils		4 300	5 332	4 141	6 308		14 333	-				34 494	
1.2 Opérations et entretien		61 800	25 069	43 938	56 442	3 753	110 991	-				391 476	
1.2.1 Fournitures d'usage courant		12 700	22 543	11 749	46 756	3 753	29 485	-				210 601	
1.2.2 Entretien et réparations		11 000	2 483	2 937	7 713	-	16 951	-				51 860	
1.2.3 Frais de voyage, etc.		-	250	104	88	-	363	-				41 085	
1.2.4 Loyers immobiliers		-	-	-	-	-	-	-				825	
1.2.5 Divers		2 700	4 202	9 749	5 919	-	61 369	-				87 107	
2. ACHATS ET CONSTRUCTION		-	1 652	200	1 639	-	22 874	-				45 444	
2.1 Achats		-	-	-	-	-	18 706	-				22 199	
2.1.1 Aéromoteurs et moteurs		-	-	-	-	-	-	-				-	
2.1.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques		-	-	-	-	-	-	-				-	
2.1.1.3 Têtes et bombes nucléaires		-	-	-	-	-	-	-				-	
2.1.1.4 Navires et bateaux		-	-	-	-	-	-	-				-	
2.1.1.5 Véhicules blindés		-	-	-	-	-	-	-				-	
2.1.1.6 Artillerie		-	-	-	-	-	-	-				-	
2.1.1.7 Autres armes des forces terrestres		-	-	-	-	-	-	-				-	
2.1.1.8 Munitions		-	488	200	1 639	-	10 126	-				10 126	
2.1.1.9 Electronique et communications		-	200	-	-	-	2 974	-				2 327	
2.1.1.10 Véhicules non blindés		-	-	-	-	-	-	-				3 174	
2.1.1.11 Divers		-	964	-	-	-	5 608	-				6 572	
2.2 Construction		2 700	2 550	9 549	4 280	-	4 166	-				23 245	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes		-	-	6 018	-	-	-	-				6 018	
2.2.2 Bases de lancement de missiles		-	1 750	-	-	-	-	-				-	
2.2.3 Bases et installations navales		-	250	500	-	-	-	-				750	
2.2.4 Electronique, etc.		-	550	280	4 280	-	-	-				6 510	
2.2.5 Installations pour le personnel		1 400	-	-	-	-	-	-				-	
2.2.6 Locaux médicaux		355	-	-	-	-	-	-				355	
2.2.7 Installations d'entraînement		1 973	-	-	-	-	-	-				1 973	
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.		1 300	-	425	-	-	-	-				1 725	
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration		-	-	-	-	-	-	-				-	
2.2.10 Ouvrages fortifiés		-	-	-	-	-	4 066	-	69			4 066	
2.2.11 Abris		-	-	-	-	-	-	-				-	
2.2.12 Terrains		-	-	-	-	-	100	-				100	
2.2.13 Divers		-	155	200	-	-	50	-				405	
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT		-	-	160	-	-	40	-				355	
3.1 Recherche fondamentale et appliquée		-	-	40	-	-	10	-				50	
3.2 Développement, essais et évaluation		-	-	126 898	-	-	246 690	-				1 000 273	
4. TOTAL (1+2+3)		249 000	165 233	126 898	194 177	3 753	246 690	12 522				1 000 273	

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : 1 343,75 pesos philippins par mois

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : 950

2. S'agissant du point d) des directives particulières (voir annexe), les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : néant

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : non disponible

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains : sans objet

b) Biens immobiliers autres que les terrains : sans objet

c) Matériel : sans objet

d) Services : sans objet

e) Divers : sans objet

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

Réponse

Disponible

Non disponible

Indice des prix touchant le secteur militaire

Exportations de matériel militaire

i) Par pays

ii) Par région

Importations de matériel militaire

i) Par pays

ii) Par région

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

PORTUGAL

[Original : français]
[25 mai 1988]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : PORTUGAL

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1987

Monnaie nationale et unité de mesure : escudo portugais (centaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

PORTUGAL

PORTUGAL (centaines de milliers d'escudos portugais)

Types de coûts	Types de forces		Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux		Forces militaires pararmilitaires (8)	Territoire national (9)	Aide militaire		Total des dépenses militaires (1 - 12) (13)	Défense civile (14)
	(1)	(11)					Soutien (6)	Commandement (7)			Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)		
1. FONCTIONNEMENT			602 969	293 650	318 499		2 598	35 481	326 377	31 391		2 838	1 632 786	
1.1 Personnel			202 306	136 555	93 289		8 456		245 819				686 425	
1.1.1 Conscrits			70 569	15 261	15 394								301 224	
1.1.1.1 Autres personnels militaires, y compris les réserves			80 823	74 965	24 434		1		9 246				149 469	
1.1.1.3 Civils			32 313	8 198	16 485		2 265		3 106			18 983	81 350	
1.2 Opérations et entretien			142 939	66 144	87 417		6 325		52 053				354 878	
1.2.1 Fournitures d'usage courant			55 095	20 096	44 761		16 237		16 153				152 342	
1.2.2 Entretien et réparations			16 816	11 917	36 555		1 559		796				70 032	
1.2.3 Frais de voyage, etc.			2 108	514	164		638		78				3 711	
1.2.4 Loyers immobiliers			33 887	135 489	24 329		10 742		15 424	31 391	1 964	86 840	33 355	
1.2.5 Divers										25 517			332 228	
2. ACHATS ET CONSTRUCTION					5 440								5 440	
2.1 Achats														
2.1.1 Aéromoteurs et engins														
2.1.1.1 Missiles, y compris les têtes classiques														
2.1.1.2 Têtes et bombes nucléaires														
2.1.1.4 Navires et bateaux			51	117 705					2 290				120 046	
2.1.1.5 Véhicules blindés			1 372										1 372	
2.1.1.6 Artillerie			3 533										3 533	
2.1.1.7 Autres armes des forces terrestres			515	7 805	6 565		71		559				8 950	
2.1.1.8 Munitions			3 000	1 895			797		248				11 708	
2.1.1.9 Electronique et communications			7 031	4	1 644				2 476				11 952	
2.1.1.10 Véhicules non blindés			3 310	180					3 991				7 481	
2.1.1.11 Divers			1 338	173									1 511	
2.2 Construction														
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc.														
2.2.5 Installations pour le personnel														
2.2.6 Locaux médicaux														
2.2.7 Installations d'entraînement														
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration														
2.2.10 Ouvrages fortifiés														
2.2.11 Abris														
2.2.12 Terrains														
2.2.13 Divers			13 737	7 727	10 680		9 874	5 860		18 178			18 178	
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT														
3.1 Recherche fondamentale et appliquée														
3.2 Développement, essais et évaluation														
4. TOTAL (1+2+3)			636 856	429 139	342 828		2 598	46 223	341 801	56 908		89 678	1 965 014	

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : 27 200 escudos par mois

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : 44 645

2. S'agissant du point d) des directives particulières (voir annexe), les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : 7 205 800 escudos

3. S'agissant des alinéas n) et o) (voir annexe), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions :

Vente par le secteur militaire de :

- a) Terrains
- b) Biens immobiliers autres que les terrains
- c) Matériel
- d) Services
- e) Divers

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

Réponse

Disponible Non disponible

Indice des prix touchant le secteur militaire

Exportations de matériel militaire

- i) Par pays
- ii) Par région

Importations de matériel militaire

- i) Par pays
- ii) Par région

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

ROUMANIE

[Original : français]
[18 mai 1988]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : Roumanie

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1986

Monnaie nationale et unité de mesure : leu (dizaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

ROUMANIE

ROUMANIE (dizaines de milliers de lei)

Types de coûts	Types de forces	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement GÉNÉRAUX		Forces paramilitaires (6)	Territoire national (9)	Aide militaire		Total des dépenses militaires (1 - 12)	Défense civile (14)
							Soutien (8)	Commandement (7)			Etranger (10)	Maintien de la Paix (ONU) (11)		
1. FONCTIONNEMENT														
1.1 Personnel		520 799	51 748	51 748	90 891								663 438	
1.1.1 Conscrits		268 211	26 650	26 650	46 809								341 670	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves														
1.1.3 Civils														
1.2 Opérations et entretien			252 587	25 098	44 082								321 767	
1.2.1 Fournitures d'usage courant		176 811	17 569	17 569	30 858								225 237	
1.2.2 Entretien et réparations														
1.2.3 Frais de voyage, etc.														
1.2.4 Loyers immobiliers														
1.2.5 Divers														
2. ACHATS ET CONSTRUCTION			407 170	40 458	71 060								518 688	
2.1 Achats			386 811	38 435	67 507								492 753	
2.1.1 Aéronavs et engins classiques														
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques														
2.1.3 Gêtes et bombes nucléaires														
2.1.4 Navires et bateaux														
2.1.5 Véhicules blindés														
2.1.6 Artillerie														
2.1.7 Autres armes des forces terrestres														
2.1.8 Munitions														
2.1.9 Electronique et communications														
2.1.10 Véhicules non blindés														
2.1.11 Divers														
2.2 Construction		20 359	2 023	2 023	3 553								25 934	
2.2.1 Bases aériennes, aérodrômes														
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc.														
2.2.5 Installations pour le personnel														
2.2.6 Locaux médicaux		407	40	40	71								519	
2.2.7 Installations d'entraînement		914	81	81	42								1 037	
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.		1 018	101	101	178								1 297	
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration		1 222	121	121	213								1 556	
2.2.10 Ouvrages fortifiés														
2.2.11 Abris														
2.2.12 Terrains														
2.2.13 Divers		18 938	1 862	1 862	3 305								24 125	
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT														
3.1 Recherche fondamentale et appliquée														
3.2 Développement, essais et évaluation														
4. TOTAL (1+2+3)		946 906	94 088	94 088	165 256								1 206 250	

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

[Original : anglais]
[22 juin 1988]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Exercice budgétaire : 1er avril 1986-31 mars 1987

Monnaie nationale et unité de mesure : livre sterling (centaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD (centaines de milliers de livres sterling)

Types de coûts	Types de forces										Soutien, administration et commandement		Territoire national (9)	Aide militaire		Total des dépenses militaires (1-12) (13)	Défense civile (14)		
	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien (6)	Commandement (7)	Forces militaires (8)	Etranger (10)	Maintien de la paix (ONU) (11)	Non ventilés (12)								
1. FONCTIONNEMENT																			
1.1 Personnel	45 375	29 631	29 631	32 478		21 575											129 195	493	
1.1.1 Conserits	29 315	16 275	16 275	16 241		5 322											67 163	117	
1.1.1.1 Autres personnels militaires, y compris les réserves																			
1.1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves																			
1.1.1.3 Civils	22 426	10 610	10 610	14 342													47 378		
1.2 Opérations et entretien	6 889	5 665	5 665	1 899		5 332											19 785	117	
1.2.1 Fournitures d'usage courant	16 060	13 356	13 356	16 237		16 243											62 032	376	
1.2.2 Entretien et réparations	15 547	7 360	7 360	10 724		9 550											43 181		
1.2.3 Frais de voyage, etc.	392	5 970	5 970	5 487		256											12 105		
1.2.4 Loyers immobiliers																			
1.2.5 Divers																			
2. ACHATS ET CONSTRUCTION																			
2.1 Achats																			
2.1.1 Aéronaves et moteurs	13 465	23 143	23 143	19 188		6 437											6 746		
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques	11 206	21 254	21 254	17 479		1 401											57 197	202	
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires																	49 939	176	
2.1.4 Navires et bateaux																	12 909		
2.1.5 Véhicules blindés																			
2.1.6 Artillerie																			
2.1.7 Autres armes des forces terrestres																			
2.1.8 Munitions	1 847	1 713	1 713	550													4 130		
2.1.9 Electronique et communications	2 378	676	676	3 510													6 564	150	
2.1.10 Véhicules non blindés	1 877	210	210	129													2 216		
2.1.11 Divers																			
2.2 Construction																			
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes	2 259	1 889	1 889	1 709		1 401											7 258	26	
2.2.2 Bases de lancement de missiles																			
2.2.3 Bases et installations navales																			
2.2.4 Electronique, etc.																			
2.2.5 Installations pour le personnel																			
2.2.6 Locaux médicaux																			
2.2.7 Installations d'entraînement																			
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.																			
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration																			
2.2.10 Ouvrages fortifiés																			
2.2.11 Abris																			
2.2.12 Terrains																			
2.2.13 Divers																			
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT																			
3.1 Recherche fondamentale et appliquée																			
3.2 Développement, essais et évaluation																			
4. TOTAL (1+2+3)	58 840	52 774	52 774	51 666		22 976											186 392	701	

(Voir notes explicatives page suivante)

Notes explicatives

A. Les dépenses effectives consacrées à la force stratégique nucléaire du Royaume-Uni ne sont pas indiquées séparément par type de forces ou type de coûts. Ces dépenses ont été incluses dans d'autres catégories. Toutefois, une évaluation du coût de cette force est effectuée tous les ans et les dépenses pour 1986/87 ont été estimées à 658 millions de livres sterling.

B. Les dépenses de recherche-développement, quoique indiquées séparément, sont incluses dans les totaux des types de coûts 1 et 2.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : sans objet

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée

Réponse : sans objet

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : sans objet.

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions : non disponible

Vente par le secteur militaire de :

- a) Terrains : 31 505 000 livres sterling
- b) Biens immobiliers autres que les terrains : 44 148 000 livres sterling
- c) Matériel : 38 millions de livres sterling
- d) Services : non disponible
- e) Divers : non disponible

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

Réponse

	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	X	
Exportations de matériel militaire	X	
i) Par pays		X
ii) Par région	X	
Importations de matériel militaire	X	
i) Par pays		X
ii) Par région	X	

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

A/43/567
Français
Page 84

SAINTE-LUCIE

[Original : anglais]
[25 février 1988]

**Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires**

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : SAINTE-LUCIE

Exercice budgétaire : 1er avril 1987-1er avril 1988

**Monnaie nationale et unité de mesure : dollar des Caraïbes orientales
(1\$EC = 0,37 \$US)**

**(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses
militaires)**

/...

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Le salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse :

b) Le nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse :

2. S'agissant du point d) des directives particulières (voir annexe), les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse :

3. S'agissant des alinéas n) et o) des directives :

Epuisement des stocks de munitions : néant

Vente par le secteur militaire de :

a) Terrains)	
)	
b) Biens immobiliers autres que les terrains)	
)	
c) Matériel)	néant
)	
d) Services)	
)	
e) Divers)	

4. Le groupe souhaiterait savoir si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

Réponse

	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	néant	
Exportations de matériel militaire	néant	
i) Par pays		
ii) Par région		
Importations de matériel militaire	néant	
i) Par pays		
ii) Par région		

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

A/43/567
Français
Page 88

SUEDE

[Original : anglais]
[27 avril 1988]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : SUEDE

Exercice budgétaire : 1er juillet 1986-30 juin 1987

Monnaie nationale et unité de mesure : couronne suédoise (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

/...

SUEDE

SUEDE (millions de couronnes suédoises)

Types de coûts	Types de forces										Total des dépenses militaires (1 - 12) (12)	Défense civile (14)			
	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux (6)		Forces militaires (8)	Aide militaire (9)				Maintien de la paix (ONU) (11)	Non ventilés (12)	
1. FONCTIONNEMENT															
1.1 Personnel	6 384	4 077	1 863	3 434		1 703	757				250		14 391	442	
1.1.1 Conscrits	1 068	1 068	201	1 587		1 184	374				213		8 475	240	
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves	1 908	1 009	769	939		130	181						1 440	41	
1.1.3 Civils	2 307	2 307	833	1 847		519	383				208		4 235	-	
1.2 Opérations et entretien	355	775	126	271		3	10				16		3 108	199	
1.2.1 Poursuites d'usage courant	623	623	304	997		20	117						5 926	202	
1.2.2 Entretien et réparations	55	151	225	357		236	159				21		2 211	14	
1.2.3 Frais de voyage, etc.	41	41	145	177		220	78						222	26	
1.2.4 Loyers immobiliers	2 216	2 216	2 029	2 689			210						1 081	102	
1.2.5 Divers	1 948	1 948	1 874	2 314									7 367	682	
2. ACHATS ET CONSTRUCTION													6 351	126	
2.1 Achats													1 294	-	
2.1.1 Aéronaves et moteurs													414	-	
2.1.2 Missiles, y compris les têtes classiques														-	
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires														-	
2.1.4 Navires et bateaux													604	-	
2.1.5 Véhicules blindés													218	-	
2.1.6 Artillerie													25	-	
2.1.7 Autres armes des forces terrestres													307	-	
2.1.8 Munitions													194	-	
2.1.9 Electronique et communications													2 001	32	
2.1.10 Véhicules non blindés													341	6	
2.1.11 Divers													954	88	
2.2 Construction													1 017	556	
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes													75	-	
2.2.2 Bases et lancement de missiles														-	
2.2.3 Bases et installations navales														-	
2.2.4 Electronique, etc.													9	-	
2.2.5 Installations pour le personnel													63	1	
2.2.6 Lieux médicaux													2	-	
2.2.7 Installations d'entraînement													75	-	
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.													62	8	
2.2.9 Lieux de commandement et d'administration													86	30	
2.2.10 Ouvrages fortifiés													44	40	
2.2.11 Abris														470	
2.2.12 Terrains													7	-	
2.2.13 Divers													594	7	
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT													2 925	6	
3.1 Recherche fondamentale et appliquée													353	25	
3.2 Développement, essais et évaluation													2 571	2	
4. TOTAL (1+2+3)	9 291	9 291	4 106	8 091	214	1 718	990				250		24 662	1 151	

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse : environ 80 000 couronnes par an (non compris les coûts sociaux)

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse : environ 47 800

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse : nul

3. S'agissant des alinéas n) et o), la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

	(2)	(3)	(4)	(13)
Epuisement des stocks de munitions :	291	34	26	351
Vente par le secteur militaire de :				
a) Terrains :				3,5
b) Biens immobiliers autres que les terrains :				27,9
c) Matériel :	43	4	9	153
d) Services :				
e) Divers :				

/...

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée :

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire		X
Exportations de matériel militaire	X	
i) Par pays		X
ii) Par région	X	
Importations de matériel militaire	X	
i) Par pays		X
ii) Par région	X	

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.

A/43/567
Français
Page 92

THAILANDE

[Original : anglais]
[13 juin 1988]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : THAILANDE

Exercice budgétaire : 1er octobre 1986-30 septembre 1987

Monnaie nationale et unité de mesure : baht (centaines de milliers)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires.)

THAÏLANDE

THAÏLANDE (centaines de milliers de baht)

Types de coûts	Types de forces	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement GÉNÉRAUX		Forces militaires nationales (8)	Aide militaire			Total des dépenses militaires (1-12) (13)	Défense civile (14)
							Soutien (6)	Commandement (7)		Territoire national (9)	Maintien de la paix (ONU) (10)	Stranger (11)		
1. FONCTIONNEMENT														
1.1. Personnel			72 354	16 325	23 242			1 625	7 776				121 322	
1.1.1. Conscrits			72 354	16 325	23 242			1 625	7 776				121 322	
1.1.1.2. Autres personnels militaires, y compris les réserves														
1.1.1.3. Civils														
1.2. Opérations et entretien														
1.2.1. Fournitures d'usage courant														
1.2.2. Entretien et réparations														
1.2.3. Frais de voyage, etc.														
1.2.4. Loyers immobiliers														
1.2.5. Divers														
2. ACHATS ET CONSTRUCTION			115 326	62 764	61 87.			7 551	22 389				269 947	
2.1. Achats			98 329	57 600	60 746			3 792	21 909				242 376	
2.1.1. Aéronaves et moteurs														
2.1.2. Missiles, y compris les têtes classiques														
2.1.3. Têtes et bombes nucléaires														
2.1.4. Navires et bateaux														
2.1.5. Véhicules blindés														
2.1.6. Artillerie														
2.1.7. Autres armes des forces terrestres														
2.1.8. Munitions														
2.1.9. Electronique et communications														
2.1.10. Véhicules non blindés														
2.1.11. Divers			16 997	5 164	1 131			3 799	480				27 571	
2.2. Construction														
2.2.1. Bases aériennes, aérodromes														
2.2.2. Bases de lancement de missiles														
2.2.3. Bases et installations navales														
2.2.4. Electronique, etc.														
2.2.5. Installations pour le personnel														
2.2.6. Locaux médicaux														
2.2.7. Installations d'entraînement														
2.2.8. Magasins, dépôts, etc.														
2.2.9. Locaux de commandement et d'administration														
2.2.10. Ouvrages fortifiés														
2.2.11. Abris														
2.2.12. Terrains														
2.2.13. Divers			181	13	-			1	91				286	
3. RECHERCHE-DEVELOPPEMENT														
3.1. Recherche fondamentale et appliquée														
3.2. Développement, essais et évaluation														
4. TOTAL (1+2+3)			187 861	79 102	85 119			9 217	30 256				391 555	

A/43/567
Français
Page 94

TURQUIE

[Original : anglais]
[10 mai 1988]

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays : TURQUIE

Exercice budgétaire : 1er janvier-31 décembre 1987

Monnaie nationale et unité de mesure : livre turque (millions)

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

/...

ANNEXE I

Réponses reçues de gouvernements n'ayant pas utilisé
l'instrument de publication

HONGRIE

[Original : anglais]
[8 juin 1988]

1. Le Gouvernement de la République populaire hongroise souscrit aux principes de la réduction des budgets militaires, tels qu'ils sont énoncés au paragraphe 89 du Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale - sa première session extraordinaire consacrée au désarmement (résolution S-10/2).
2. Toutefois, la déplorable réalité est que les efforts importants déployés dans ce domaine par l'Organisation des Nations Unies depuis 1978 n'ont guère eu d'effets concrets, bien que le processus de détente qui s'est récemment manifesté dans les relations internationales et le succès représenté par la conclusion des accords bilatéraux soviéto-américains en matière de désarmement aient créé un climat propice à la réduction des budgets militaires. Des mesures plus efficaces sont indispensables, non seulement du fait du climat international plus favorable, mais aussi en raison du problème que pose à l'humanité la crise frappant l'économie mondiale. Les graves difficultés économiques et sociales exigent chaque jour davantage que les sommes énormes englouties par les dépenses militaires soient au moins en partie réaffectées aux fins du développement économique et social.
3. Il ne faut cependant pas s'attendre que des progrès décisifs puissent intervenir rapidement dans ce domaine. Ce n'est que si les Etats font preuve d'esprit d'initiative, agissent de leur plein gré, parviennent à conclure des accords entre eux, acceptent unanimement les méthodes de réduction (ou de blocage) des crédits militaires et observent en cette matière le principe de la progressivité, que des résultats pourront être obtenus.
4. Une importante fonction des organes appropriés de l'ONU devrait être d'appuyer les initiatives novatrices des Etats et de trouver à celles-ci un dénominateur commun, mais ce dernier aspect suppose que les Etats acceptent certains compromis et fassent preuve d'un certain degré de retenue.
5. Une action progressive en vue d'objectifs bien définis peut, jointe à l'esprit d'initiative, aboutir à la conclusion d'accords et de traités institutionnalisant, sous les auspices de l'ONU, d'importantes réductions des budgets militaires.
6. Outre son incidence immédiate (libération de ressources financières), la réduction des budgets militaires aurait un effet hautement positif sur l'ensemble du processus de désarmement et contribuerait à réduire la menace réelle représentée par les forces militaires ou à la rendre moins sensible, ce qui diminuerait le désir de s'armer et le risque consécutif de course aux armements que suscite le sentiment de cette menace.

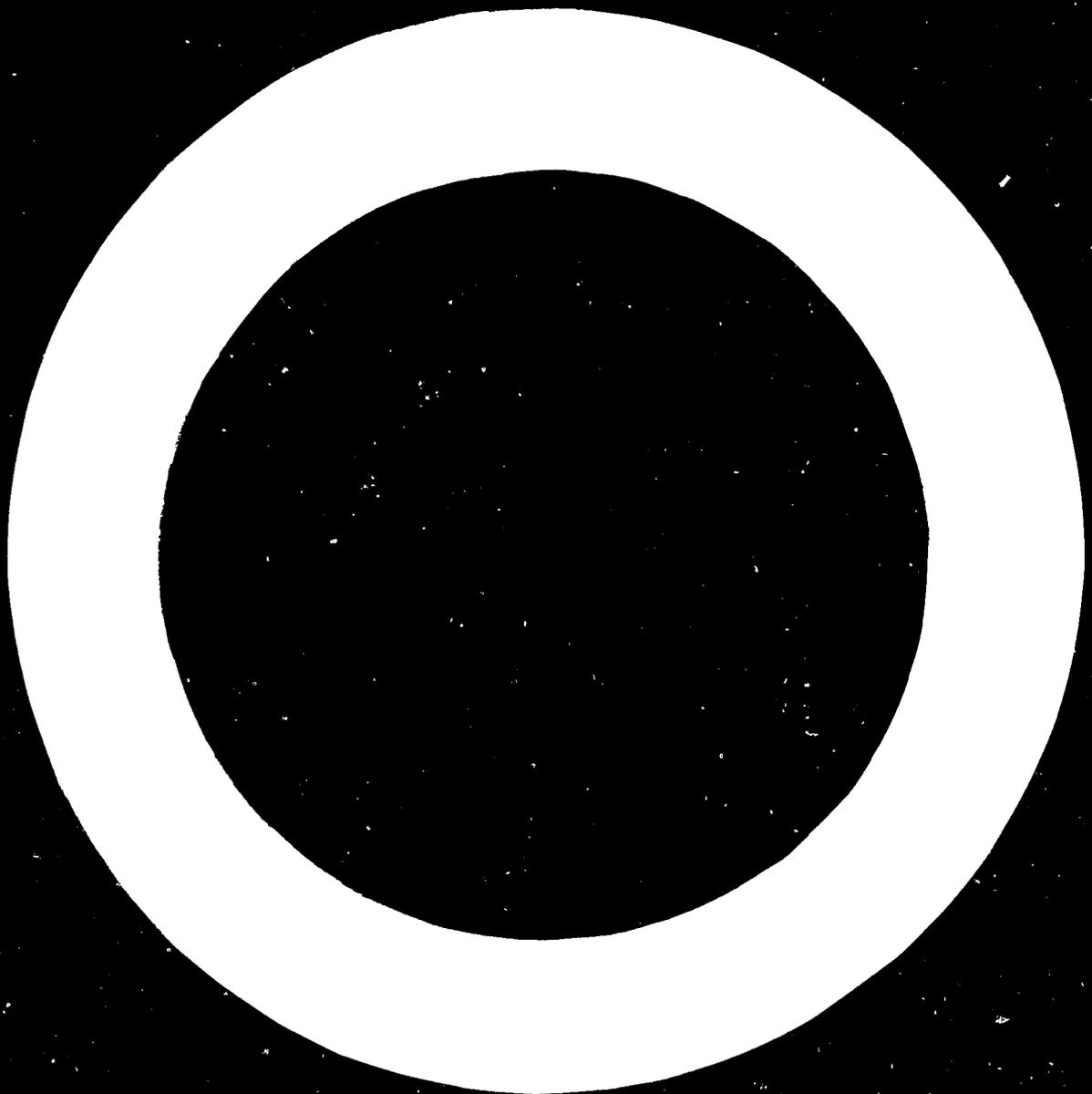
7. En même temps, le Gouvernement de la République populaire hongroise considère que la réduction des budgets militaires constitue une importante mesure génératrice de confiance, qui pourrait donner une impulsion à d'autres efforts conjugués en vue de cette réduction, à commencer par la communication de données sur les dépenses militaires, et favoriser la solution de problèmes qui font obstacle au progrès, tels que celui de la définition d'une base de comparabilité financière ou budgétaire pour les forces armées dotées de structures et de matériel différents.

8. L'élimination des obstacles techniques de ce genre n'est pas une tâche facile, mais le Gouvernement de la République populaire hongroise fait tout ce qui est en son pouvoir pour y contribuer par une analyse approfondie des problèmes techniques en jeu, renforçant ainsi l'efficacité des efforts visant à promouvoir la cause de la confiance et de la franchise entre les Etats, celle du progrès social et, dernière citée mais non la moins importante, celle du désarmement.

SAMOA

[Original : anglais]
[26 février 1988]

Le Représentant permanent de Samoa auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général et, en réponse à sa note datée du 16 février 1988, a l'honneur de porter à sa connaissance que Samoa ne possède pas de forces militaires.



ANNEXE II

Instrument de publication et directives s'y rapportant

Instrument de publication internationale normalisée
des dépenses militaires

(Dépenses effectives aux prix courants)

Pays :

Exercice budgétaire :
jour, mois, année-jour, mois, année

Monnaie nationale et unité de mesure :

(L'unité de mesure ne doit pas dépasser 1/10 000 du total des dépenses militaires)

TABLÉAU

Types de forces	Forces stratégiques (1)	Forces terrestres (2)	Forces navales (3)	Forces aériennes (4)	Autres forces de combat (5)	Soutien, administration et commandement centraux		Forces paramilitaires (8)	Territoire national (9)	Aide militaire de la part des pays (ONU) (10)		Non ventilés (12)	Total des dépenses militaires (11-12) (13)	Défense civile (14)
						Soutien (6)	Commandement (7)			Étranger (10)	Militaire (11)			
1. FONCTIONNEMENT														
1.1 Personnel														
1.1.1 Conscrits														
1.1.2 Autres personnels militaires, y compris les réserves														
1.1.3 Civils														
1.2 Opérations et entretien														
1.2.1 Fournitures d'usage courant														
1.2.2 Entretien et réparations														
1.2.3 Frais de voyage, etc.														
1.2.4 Loyers immobiliers														
1.2.5 Divers														
2. ACHATS ET CONSTRUCTION														
2.1 Achats														
2.1.1 Aéronavs et moteurs														
2.1.2 Miralles, y compris les têtes classiques														
2.1.3 Têtes et bombes nucléaires														
2.1.4 Navires et bateaux														
2.1.5 Véhicules blindés														
2.1.6 Artillerie														
2.1.7 Autres armes des forces terrestres														
2.1.8 Munitions														
2.1.9 Electronique et communications														
2.1.10 Véhicules non blindés														
2.1.11 Divers														
2.2 Construction														
2.2.1 Bases aériennes, aérodromes														
2.2.2 Bases de lancement de missiles														
2.2.3 Bases et installations navales														
2.2.4 Electronique, etc.														
2.2.5 Installations pour le personnel														
2.2.6 Locaux médicaux														
2.2.7 Installations d'entraînement														
2.2.8 Magasins, dépôts, etc.														
2.2.9 Locaux de commandement et d'administration														
2.2.10 Bases fortifiées														
2.2.11 Divers														
2.2.12 Divers														
2.2.13 Divers														
3. RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT														
3.1 Fondamentale et appliquée														
3.1.1 Recherche et évaluation														

DIRECTIVES

Première partie

Directives générales

1. L'instrument de publication se présente sous la forme d'un tableau où les dépenses sont classées en fonction des types de coûts (lignes) et des types de forces (colonnes). S'agissant des coûts, le tableau possède une structure pyramidale permettant la publication des données à différents niveaux d'agrégation. Les coûts se répartissent en trois grandes catégories : 1) fonctionnement; 2) achats et construction; 3) recherche-développement. Chacune des catégories se décompose en différents groupes et la plupart de ces groupes en sous-groupes. Les chiffres correspondant à chaque grande catégorie doivent être égaux à la somme de ceux de ses groupes respectifs et ceux de chaque groupe doivent être égaux à la somme de ceux fournis pour ses sous-groupes respectifs.

2. Il est souhaitable que les données soient fournies pour tous les types de forces et tous les types de coûts à tous les niveaux d'agrégation prévus dans le tableau. S'il est impossible de le faire, on fournira les données disponibles.

3. Les chiffres demandés concernent les dépenses militaires effectives au cours du dernier exercice financier pour lequel on dispose de données. Les montants doivent être communiqués dans la monnaie nationale du pays et aux prix courants, c'est-à-dire aux prix pratiqués pendant l'année considérée. L'unité de mesure dans laquelle les dépenses sont exprimées peut être l'unité monétaire ordinaire elle-même (livre, rial, etc.) ou l'un de ses multiples habituellement utilisés. Ce multiple ne doit pas cependant être supérieur à 1/10 000 du montant total des dépenses militaires du pays. Par exemple, si les dépenses militaires totales sont de 78 453 296 unités monétaires nationales, les statistiques fournies seront exprimées en unités ne dépassant pas $1/10\ 000 \times 78\ 453\ 296 (= 7\ 845)$. L'unité de mesure utilisée pourra donc être exprimée en milliers d'unités monétaires.

4. Pour des raisons d'uniformité et de clarté dans la présentation, il est demandé de recourir uniquement aux symboles suivants :

- : néant
- N : négligeable ou moins de la moitié de l'unité employée
- () : chiffre provisoire
- .. : sans objet
- ... : non disponible

Il faudrait éviter d'utiliser des blancs ou des symboles autres que ceux qui sont indiqués ci-dessus. Si toutefois les Etats se sentent obligés d'utiliser des blancs ou d'autres symboles, ils sont priés d'indiquer clairement ce que ceux-ci signifient.

5. Il est souhaitable de fournir des données pour tous les types de forces et tous les types de coûts à tous les niveaux d'agrégation prévus dans le tableau. S'il n'est pas possible, faute de données, de donner des chiffres représentant des dépenses pour un certain type de forces, il est entendu que ces dépenses doivent être comprises dans le chiffre indiqué pour un ou plusieurs autres types de forces

ou au moins dans le total. Pour la même raison, si les Etats déclarants ne peuvent fournir de renseignements sur les coûts qu'à des niveaux élevés d'agrégation, ils sont priés de présenter les chiffres au niveau d'agrégation qu'ils jugent approprié.

6. Afin de pouvoir perfectionner encore l'instrument de publication, les Etats sont priés de signaler toute difficulté d'ordre technique ou autre qu'ils pourront avoir rencontrée pour remplir le tableau et de recommander les modifications qu'ils jugeraient utile d'y apporter. Ces observations devraient être jointes au tableau complété.

Directives particulières

Les observations et les explications qui suivent concernent les rubriques du tableau qui semblent appeler des éclaircissements particuliers. Les lettres minuscules en début de paragraphe correspondent aux appels de note du tableau. Ainsi qu'il a déjà été indiqué ci-dessus, les pays répondant à l'enquête sont priés de faire part au Groupe spécial de la nature des problèmes d'interprétation rencontrés en remplissant le tableau.

Types de forces (intitulés des colonnes)

a) Forces stratégiques

Les pays sont priés d'indiquer le montant des dépenses qu'ils consacrent aux armes nucléaires stratégiques telles qu'elles sont définies dans le Traité SALT II et, si ces définitions ne s'appliquaient pas, ils sont priés d'expliquer les leurs. Les données indiquées sous cette rubrique doivent inclure les dépenses consacrées à toutes les forces ou unités qui sont spécialement équipées et entraînées pour assurer le fonctionnement de systèmes de vecteurs servant à transporter ces armes. Les dépenses relatives à d'autres armes et forces nucléaires devront être indiquées dans la colonne correspondant au type de forces approprié.

b) Soutien, administration et commandement centraux (colonnes 6 et 7)

Dans les colonnes 6 et 7 doivent figurer les activités de soutien qui sont communes à plusieurs des forces énumérées dans les colonnes 1 à 5. Dans la colonne 6 doivent figurer toutes les activités de soutien autres que celles concernant l'administration et le commandement centraux des forces militaires qui, elles, doivent figurer dans la colonne 7. Celle-ci regroupe les dépenses afférentes au personnel militaire central et régional commandant plusieurs types de forces, notamment les fonctions administratives du Ministère de la défense.

c) Forces paramilitaires (colonne 8)

Le terme paramilitaire peut recouvrir divers types de forces. Ces forces peuvent garder les frontières nationales, essentiellement contre l'immigration illégale, la contrebande ou des infiltrations de partisans. Dans d'autres cas, leur principal objectif est de maintenir la sécurité intérieure. Ces forces peuvent également être utilisées contre un ennemi extérieur armé.

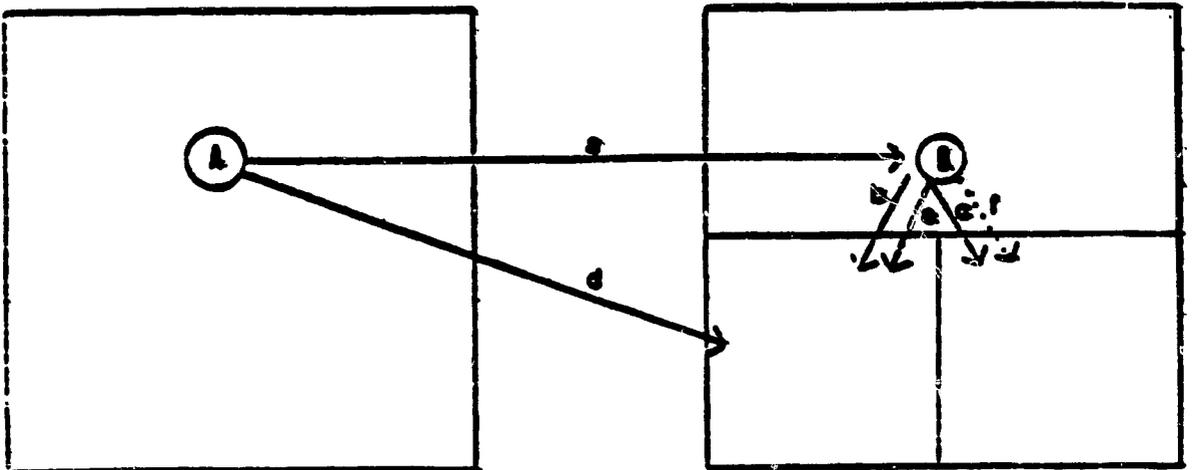
Aux fins de la présente enquête, il est nécessaire de définir les éléments qui doivent figurer dans le secteur militaire et ceux qu'il convient d'en exclure. Il

semble raisonnable de faire figurer dans les forces paramilitaires les unités, formations, etc., dont l'organisation, l'équipement et la mission sont analogues à ceux des forces armées et qui peuvent participer à des combats dont les objectifs, le théâtre des opérations et les résultats sont de même nature que ceux effectués par les forces armées.

Les pays qui fournissent des chiffres pour cette rubrique sont priés de joindre au tableau une brève description des fonctions de ces forces.

d) Aide militaire (colonnes 9, 10 et 11)

Figure indiquant les voies que l'aide militaire peut emprunter



Explications

Un pays A peut accorder à un pays B une aide militaire (flux a) qui, par l'intermédiaire du budget de l'Etat du pays bénéficiaire, est destinée aux forces alliées stationnées sur le territoire de ce pays (flux b) ou au secteur militaire du pays bénéficiaire (flux c).

L'aide militaire peut également être destinée à des forces alliées stationnées sur le territoire d'un autre pays sans passer par l'intermédiaire du budget d'un pays tiers (flux d). (L'appui d'un pays à ses propres forces militaires à l'étranger ne doit pas être comptabilisé comme aide militaire. Ces dépenses doivent figurer dans les colonnes 1 à 7.)

Enfin, l'aide militaire peut être accordée par un pays à des forces alliées stationnées sur son propre territoire (flux e). Les dépenses que le pays B prélève sur ses propres ressources pour les consacrer à ses propres forces militaires sont représentées par le flux f.

Conclusions

Les pays du type A sont priés d'indiquer la somme des flux a et d, soit le total de l'aide militaire qu'ils accordent à des pays étrangers. Ce chiffre doit figurer dans la colonne 10. Les pays du type B sont priés d'indiquer la somme des flux b et e, soit le total de l'aide militaire qu'ils accordent à des forces alliées stationnées sur leur propre territoire. Ce chiffre doit figurer dans la colonne 9. Les flux c et f, c'est-à-dire les dépenses consacrées aux propres forces militaires du pays doivent figurer dans les colonnes 1 à 7 appropriées.

Dans la mesure où b et c sont les éléments du même flux a, il existe un risque de double comptabilisation, les mêmes sommes pouvant être indiquées deux fois, par le pays A et par le pays B. Afin d'éviter cette double comptabilisation, les pays du type B sont priés d'indiquer le montant total de l'aide militaire qu'ils reçoivent de l'étranger, c'est-à-dire le montant du flux a. Lorsqu'un pays à la fois accorde une aide militaire et en bénéficie, il est prié de remplir à la fois les colonnes 9 et 10.

Les pays ayant fourni des troupes et du matériel dans le cadre des activités de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies sont aussi priés d'indiquer toutes les dépenses supplémentaires effectuées à cette fin au cours de l'année considérée. Ces dépenses doivent figurer dans la colonne 11 du tableau, déduction faite de toute indemnité reçue de sources extérieures.

e) Défense civile (colonne 14)

Il s'agit là des dépenses effectuées pour assurer, autrement que par les moyens militaires habituels, la protection des populations et des installations civiles contre les risques d'hostilités ou de désastres. Ce sont par exemple des dépenses relatives aux abris ainsi qu'aux plans et aux préparatifs pour l'évacuation puis la survie des civils de secteurs menacés d'attaque. Pour une définition détaillée du concept de défense civile, les pays sont priés de se

reporter à l'article 61 du Protocole additionnel de 1977 à la Convention de Genève de 1949. L'indication de données relatives à la défense civile concerne surtout les pays disposant de forces stratégiques.

Types de coûts (intitulés des lignes)

f) Personnel (ligne 1.1)

Le but étant de ne pas prendre en compte les rémunérations pour des services passés mais d'inclure les sommes versées pour des services actuels et futurs, les chiffres doivent comprendre les versements directs au personnel ainsi que les autres dépenses annexes qui sont à la charge de l'employeur, tels qu'impôts, pensions et autres cotisations. Si ces données ne sont pas disponibles, elles peuvent être remplacées par l'indication du montant des dépenses effectuées au titre de services passés, pour les pensions, par exemple, notamment si les effectifs demeurent constants. En tout état de cause, le rapport doit être accompagné d'une explication sur la nature des données communiquées.

g) Conscrits (ligne 1.1.2)

Les coûts indiqués pour les conscrits s'entendent en tant que versements effectifs. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés d'indiquer à la partie II ci-après les salaires moyens correspondants dans le secteur civil ainsi que les effectifs de la main-d'oeuvre soustraite au secteur civil du fait de la conscription.

h) Fournitures d'usage courant (ligne 1.2.1)

Cette rubrique comprend les achats de denrées alimentaires, de vêtements, de produits pétroliers, de matériel d'instruction (à l'exclusion des munitions), de fournitures médicales, de fournitures de bureau, etc.

i) Entretien et réparation (ligne 1.2.2)

Cette rubrique comprend les services contractuels de réparation et d'entretien du matériel et des installations ainsi que les achats de pièces détachées, de matériaux et d'outils pour la réparation et l'entretien du matériel et des installations.

Dans certains cas, les réparations ont pour but non seulement de rendre au matériel et aux installations leur qualité et leurs performances premières, mais aussi d'améliorer cette qualité ou de modifier ces performances. Dans une certaine mesure, il faut considérer ces activités comme des investissements. Les modifications importantes et les grosses réparations de ce type qui comportent de substantiels éléments d'investissement doivent être indiquées dans les catégories de coûts 2.1 (Achats) ou 2.2 (Construction).

Les pays sont en tout état de cause priés de décrire la méthode choisie et d'expliquer la pratique ou les règlements comptables qu'ils suivent en ce qui concerne les éventuels éléments d'investissement des réparations et modifications importantes, et de joindre ces observations au tableau complété.

j) Frais de voyage, etc. (ligne 1.2.3)

Cette rubrique comprend les dépenses au titre des achats de divers services, tels que frais postaux, frais d'impression et autres frais.

k) Loyers immobiliers (ligne 1.2.4)

Comme les investissements initiaux en actifs immobiliers appartenant au secteur militaire ne donnent pas habituellement lieu à des versements effectifs, il est souhaitable d'ajouter au coût du loyer à communiquer la valeur actualisée de cet investissement. On peut estimer celle-ci au moyen de taux d'intérêt ou de taux d'amortissement appropriés pour l'année considérée.

l) Achats (ligne 2.1)

Le potentiel militaire d'un pays ne dépend pas seulement de ses achats de matériels et de sa construction d'installations militaires, mais aussi du taux d'amortissement, de désaffectation et de mise hors d'usage de ces biens. Les renseignements de ce type peuvent ne pas être aisément accessibles. Il serait toutefois hautement souhaitable d'obtenir, lorsqu'ils sont disponibles, des renseignements sur les taux de désaffectation et de durée moyenne de service des différents types de matériels et d'installations. Ces renseignements devraient être joints au tableau. Voir également la note i) ci-dessus.

m) Véhicules blindés (ligne 2.1.5)

Dans cette rubrique figurent les chars, les véhicules blindés de transport de troupes et les autres matériels blindés.

n) Munitions (ligne 2.1.8)

Pour les mêmes raisons que celles indiquées au paragraphe l) ci-dessus, il est souhaitable de pouvoir comparer les achats de munitions et les consommations correspondantes. A cette fin, les pays sont priés de fournir ces dernières données à la partie II ci-après.

o) Construction (ligne 2.2)

La construction de nouvelles installations est souvent liée à l'acquisition de terrains. Les dépenses du secteur militaire relatives à l'acquisition de terrains doivent être communiquées séparément sous la rubrique 2.2.12 (Terrains).

p) Electronique, etc. (ligne 2.2.4)

Cette rubrique comprend également les communications ainsi que les structures et installations apparentées.

q) Installations d'entraînement (ligne 2.2.7)

Cette rubrique comprend les dépenses occasionnées par la construction d'installations fixes d'entraînement telles que polygones de tir, parcours du combattant, etc.

r) Magasins, dépôts, etc. (ligne 2.2.8)

Cette rubrique comprend les installations de réparation et d'entretien.

s) Abris (ligne 2.2.11)

Comme il n'est pas toujours possible de distinguer entre ouvrages fortifiés et abris destinés au personnel militaire, les pays sont priés d'indiquer le total de leurs coûts sous la rubrique 2.2.10 (Ouvrages fortifiés) et de réserver la rubrique 2.2.11 (Abris) aux abris construits principalement pour protéger la population civile.

t) Terrains (ligne 2.2.12)

Les renseignements concernant les ventes de terrains par le secteur militaire sont demandés dans la partie II ci-après.

u) Recherche-développement (ligne 3)

Il est possible de distinguer entre les deux groupes composant cette catégorie selon le degré d'application des activités de recherche, c'est-à-dire la mesure dans laquelle elles sont axées sur la création d'un produit déterminé ("recherche à objectif"), comme par exemple un système particulier d'armes. Les activités de recherche fondamentale ainsi que celles de recherche appliquée qui ne sont pas liées à un objectif peuvent par conséquent figurer dans le groupe 3.1, tandis que les activités assimilables à une recherche à objectif figureraient dans le groupe 3.2 avec les activités de développement, qui sont toujours considérées comme ayant un objectif.

Les pays qui éprouveraient des difficultés à distinguer entre ces deux types de classification sont priés de présenter leurs observations à ce sujet et de les joindre au tableau.

Partie II

1. Afin d'évaluer approximativement les coûts de substitution de l'appel des conscrits par le secteur militaire, les pays sont priés de fournir les renseignements suivants :

a) Salaire moyen que les conscrits auraient vraisemblablement touché dans le secteur civil au cours de l'année examinée s'ils n'avaient pas été employés par le secteur militaire.

Réponse :
(salaire par durée de temps, unité monétaire)

Si cette estimation n'est pas connue, les pays sont priés de suggérer un salaire moyen dans le secteur civil aisément accessible qui puisse, selon eux, raisonnablement servir à mesurer le coût de substitution.

b) Nombre d'années de service militaire effectuées par les conscrits au cours de l'année examinée.

Réponse :
(nombre d'années de service)

2. S'agissant du point d) des directives particulières, les pays sont priés d'indiquer ci-dessous le montant total de l'aide militaire reçue de l'étranger au cours de l'année examinée. Ce montant doit être libellé dans l'unité monétaire utilisée pour le tableau en convertissant de préférence les devises étrangères en monnaie nationale au moyen du taux annuel moyen sur le marché ou de la parité de change pratiquée par le Fonds monétaire international.

Réponse :
(montant)

3. S'agissant des alinéas n) et o) la valeur des renseignements demandés ici doit être identique à celle indiquée dans le tableau. On demande les chiffres totaux et, si possible, leur ventilation par type de forces comme dans les colonnes 1 à 12 du tableau, pour les rubriques suivantes :

Epuisement des stocks de munitions :

Vente par le secteur militaire de :

- a) Terrains :
- b) Biens immobiliers autres que les terrains :
- c) Matériel :
- d) Services :
- e) Divers :

4. Indiquer si les statistiques portant sur les catégories suivantes sont disponibles ou non pour l'année examinée.

	<u>Réponse</u>	
	<u>Disponible</u>	<u>Non disponible</u>
Indice des prix touchant le secteur militaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exportations de matériel militaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Par pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii) Par région	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Importations de matériel militaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Par pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ii) Par région	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5. En l'absence d'un taux de conversion auquel ils puissent se référer ou s'ils estiment ce taux impropre à la conversion des dépenses militaires, les pays sont priés d'indiquer d'autres méthodes permettant de comparer leurs dépenses militaires à celles des autres pays.
